

COPIL Natura 2000

Marais Nord de Rochefort
Estuaire et Basse Vallée de la Charente

Bilan animation de l'année 2023
Réunion du 22/12/23



1. Bilan annuel d'animation -*N2000*-

1 – Animation :

2 - Assistance technique :

3- Amélioration des connaissances et suivis biologiques des DOCOB

4- Assistance administrative et bilans annuels

2. Présentation des actualités du Parc Marin -*Parc Marin*-

3. Point sur les mesures agro-environnementales et climatiques

-Chambre d'agriculture-

4. Suivis piscicoles – *CAPENA et la Fédération Départementale de Pêche de Charente maritime*-

5. Questions diverses

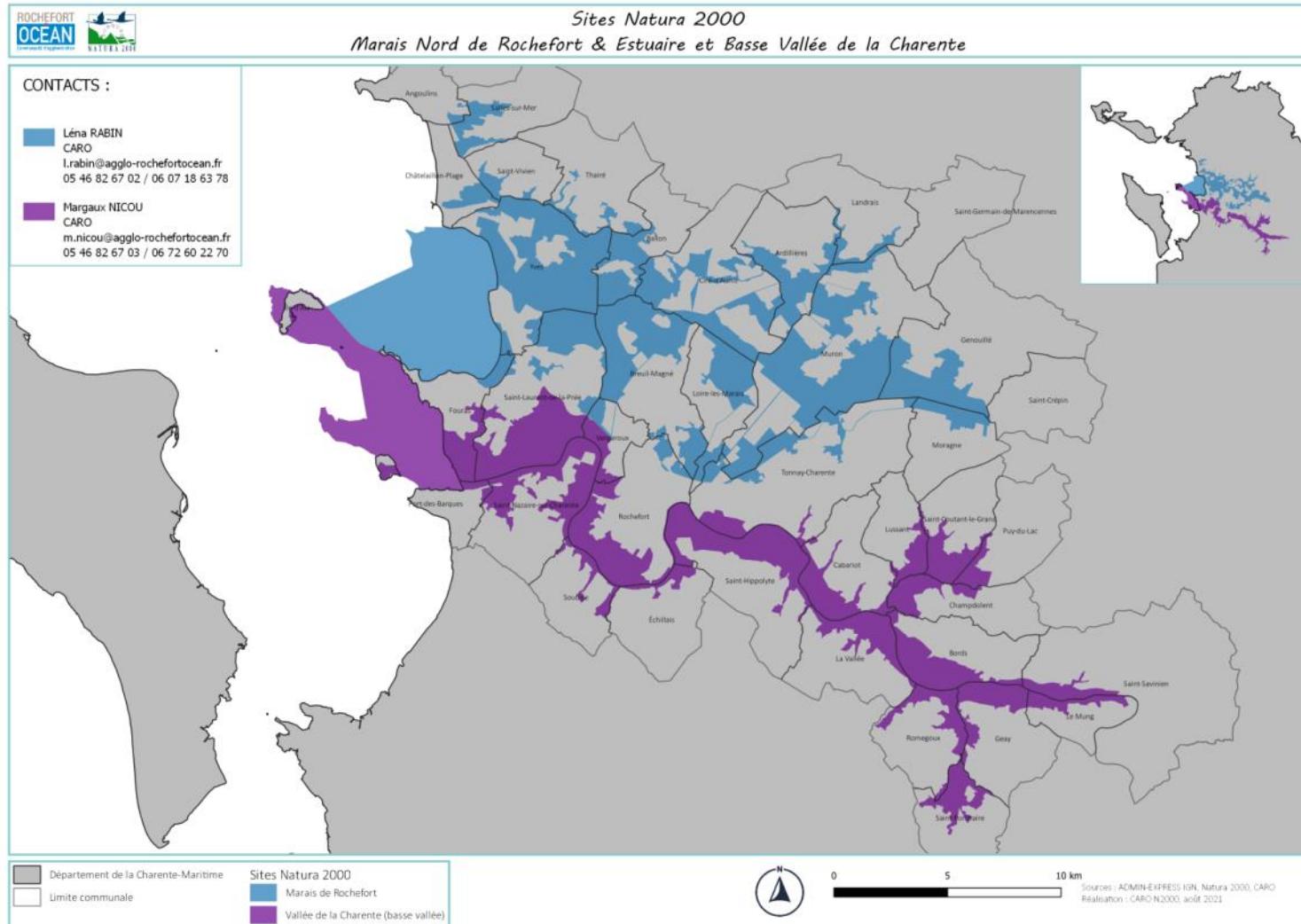
- Rappel de la répartition géographique des sites N2000 depuis le 1^{er} juin 2021

Léna RABIN

Animatrice N2000
Marais de
Rochefort

Margaux NICOU

Animatrice
N2000
Estuaire et Basse
Vallée de la
Charente



1 – Animation :

Sensibilisation, information, communication.

Echanger avec d'autres animateurs de sites N2000

2 - Assistance technique :

Contractualisation des actions du DOCOB

Articulation N2000 dans les politiques publiques

Assistance aux porteurs de projet dans les EIN

Réunions avec les services de l'Etat

3- Amélioration des connaissances et suivis biologiques des DOCOB :

Suivi biologique des sites

Mise à jour des DOCOB

Evaluation de l'état de conservation des sites

4- Assistance administrative et bilans annuels :

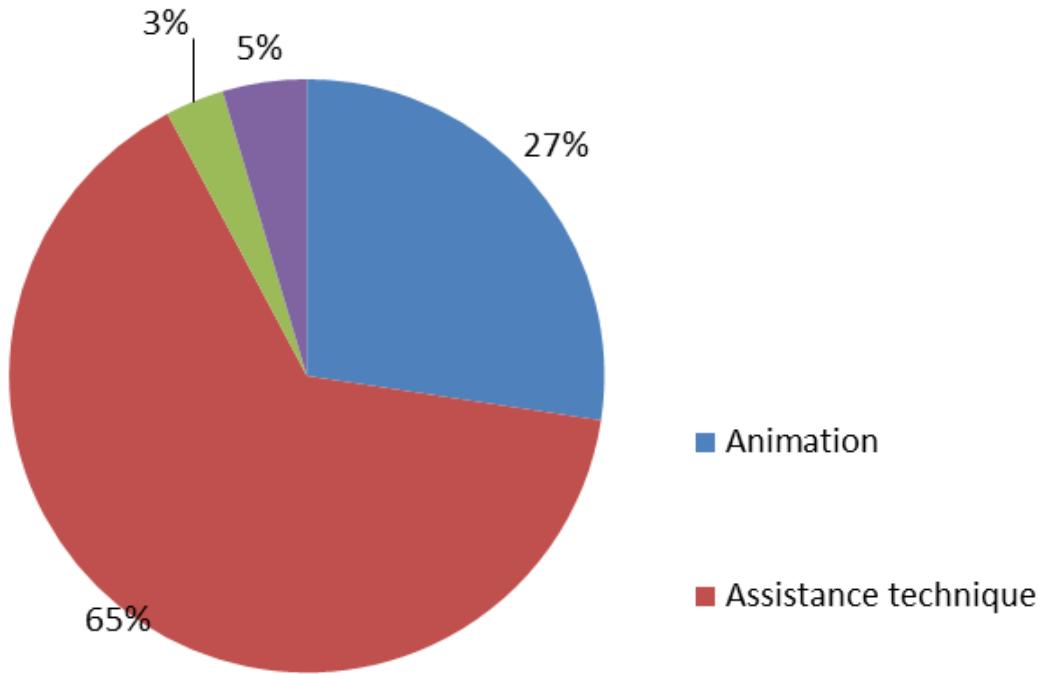
Organisation des COPIL

Fourniture et suivis des demandes de subvention

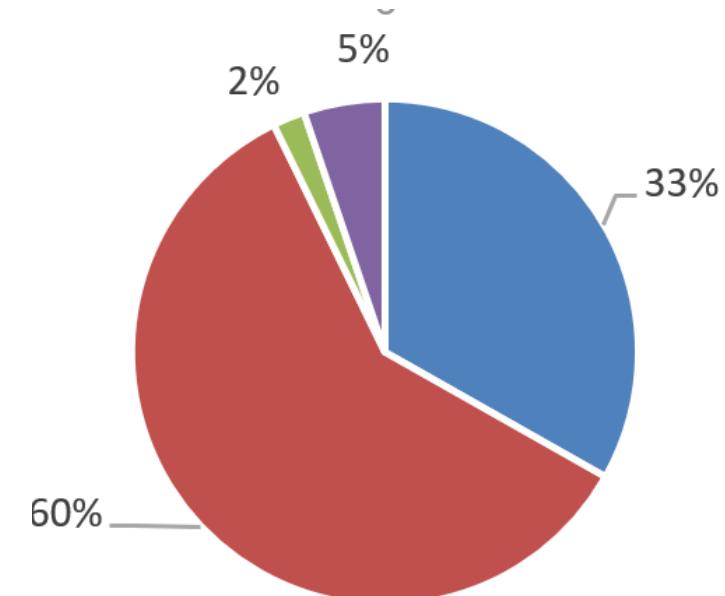
Elaboration du rapport d'évaluation annuel et triennal d'animation

Répartition du temps passé par mission

- Marais Nord de Rochefort



- Estuaire et basse vallée de la Charente
Jusqu'à fin novembre 2023



- Animation
- Assistance technique
- Amélioration des connaissances et suivis biologiques des DOCOB
- Assistance administrative et bilans annuels

- Conférence des Maires présentation aux élus de Natura 2000 avec Mme Jansana
1er février 2023 St Porchaire

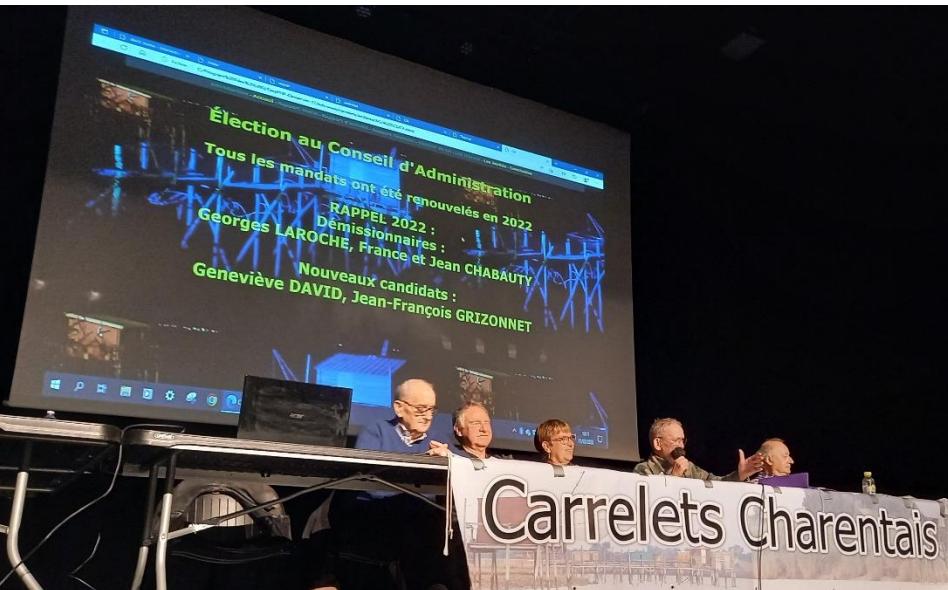
Natura 2000



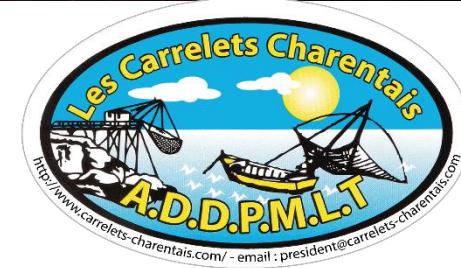
- Présentation du dispositif Natura 2000

- Présentation de Natura 2000 à l'Assemblée générale de l'association des carrelets Charentais

11 mars 2023 Château d'Oléron



- Présentation du dispositif Natura 2000
- Réglementation en site classé et quand réaliser une étude d'incidence Natura 2000
- Présentation enjeux spécifique Angélique des Estuaires
=> Fortement questionnée sur l'accessibilité en voiture aux carrelets.



- Sensibilisation à l' Angélique des estuaires

26 avril 2023

Propriétaires des
carrelets



Biard Saint Hippolyte



9 juin 2023

Agents du
Département



Mieux la
connaître
pour
mieux la
protéger



- Mesures de gestion des berges

Réalisation d'une plaquette de sensibilisation sur l'Angélique des estuaires

Réalisé avec l'animatrice Natura 2000 Mme Jansana

L'Angélique des estuaires

-Mieux la connaître pour mieux la protéger-

Propriétaires de carrelets, pêcheurs..., vous avez certainement déjà croisé l'Angélique des estuaires.

Plante rare, elle fait partie de notre patrimoine et mérite toute notre attention.

Il est possible d'adapter nos pratiques pour concilier nos loisirs et sa préservation.

Description



L'Angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa*) est une grande Ombréllifère. Elle appartient à la même famille que la carotte sauvage.

Cette plante aux fleurs blanches peut atteindre 1 à 2,5 m de haut et possède une tige creuse. Ses feuilles sont composées, 2 à 3 fois divisées et munies de dents.

Les graines sont ovales, avec des ailes étroites, ce qui la distingue notamment des autres espèces d'angéliques.

Cycle de vie

L'Angélique des estuaires est une plante dite trisannuelle (se développe en 3 ans). Fleurs et graines n'apparaissent qu'au cours de la 3ème année. La destruction des feuilles au stade végétatif entraîne l'échec de la production de graines. Les graines sont disséminées par le fleuve à l'automne, lors des grandes marées. Un seul pied peut produire jusqu'à 100 000 graines.

Stade végétatif

Seules les feuilles sont visibles. La plante mesure quelques décimètres.



Dispersion des graines Stade plantule Jeune plant Plant adulte Floraison

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D

Année 1 Année 2 Année 3

Répartition géographique

L'Angélique des estuaires est une plante endémique Française : à l'échelle mondiale, elle ne s'observe qu'en France dans les 4 estuaires et fleuves estuariens de la façade atlantique.

Il s'agit donc d'une espèce très rare, même si localement elle peut paraître abondante.

Depuis 2007, elle bénéficie d'un Plan interrégional de conservation, permettant de définir des actions pour sa protection.

Sur le fleuve Charente, on la trouve de Saint-Vaize à Rochefort où la salinité est moins importante.

Attention :

Toute destruction d'espèce protégée et/ou de son habitat (fauche, arrachage, etc) constitue un délit prévu et réprimé par l'article L416-5 du Code de l'Environnement. Les peines peuvent aller jusqu'à 150 000 € d'amende et jusqu'à 5 ans d'emprisonnement.




Angélique des Estuaires à Saint-Savinien

Habitat

L'Angélique des estuaires se développe au sein de communautés végétales denses, hautes et humides : les mégaphorbiaies. Elle s'accorde aussi du couvert des saules et aulnes qui longent les rives.

Fleuve

Cruet

Marée haute

Marée basse

Implantation de l'Angélique des estuaires

Berge

Elle s'installe sur les berges à faible pente des fleuves, sur des vases colmatées soumises régulièrement aux marées d'eau douce ou très faiblement salée.

9

Réalisation d'une plaquette de sensibilisation sur l'Angélique des estuaires

Comment puis-je la protéger ?

Protéger les berge

c'est protéger l'Angélique des estuaires !



L'absence de fauche sur les berges est optimale pour préserver la biodiversité, limiter l'érosion des berges et éviter l'arrivée de plantes exotiques envahissantes.



Je suis pêcheur

- Je m'installe dans des **trouées existantes**.
- Je limite la largeur de mon installation au minimum nécessaire.
- Je vérifie qu'il n'y a pas d'Angélique des estuaires, sinon, je me déplace de quelques mètres.
- Je ne laisse **aucun déchet** en berge (déchets verts, remblais...).
- Je ne fais **aucun traitement** sur la berge (ni coupe, ni traitement chimique, ni brûlis).

Si besoin, je priviliege l'entretien de la végétation des berges des points de pêche préexistants entre **novembre et février**.
J'exporte les produits de coupe afin de préserver l'habitat favorable à l'Angélique des estuaires.

J'ai un carrelet

- Avant sa construction **je me rapproche de l'animatrice Natura 2000** pour avoir les préconisations d'intervention pour les travaux (enjeux, date, accès...).
- Les berges inondables ne s'entretiennent pas... ce sont les marées et les crues qui permettent leur maintien et leur conservation. Les bonnes pratiques sont :

La non intervention dans les zones naturelles.
Je ne fauche pas la végétation autour du carrelet et en aucun cas je n'interviens sur la berge et le haut de berge où se développe l'Angélique des estuaires.

J'entretiens seulement l'accès au ponton du mon carrelet sur une bande d'un mètre (entre novembre et février).

- Je ne plante pas d'arbres, espèces ornementales ou invasives.
- Je n'installe pas de mobilier permanent (table de pique-nique...).

Angélique des Estuaires devant un carrelet à Biard Saint-Hippolyte

Plantes invasives

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme la troisième cause de l'érosion de la biodiversité au niveau mondial.
Soyez vigilant à ne pas être un vecteur de dispersion.



Pour plus d'informations



Conservatoire botanique National Sud-Atlantique
05 57 76 18 07
contact@cbnsa.fr
<http://www.angeliquedesestuaires.fr/>



Carrelet partie fluviale en amont du pont suspendu de Tonnay-Charente
Département de la Charente Maritime
Agence Fluviale du Département aotfluval@charente-maritime.fr



Fédération Départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
05 46 98 78 79
<federation17@peche17.org>
www.peche17.org



Centre de ressources espèces exotiques envahissantes
contact@cdr-eee.fr
<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>



Carrelet partie littoral en aval du pont suspendu de Tonnay-Charente
Direction Départementale des Territoires et de la Mer,
Unité Gestion du Littoral
89 avenue des Cordeliers 17018 La Rochelle Cedex 1
05 16 49 65 82



Etablissement Public Territorial du Bassin de la Charente :
Cellule d'animation du SAGE Charente
05 46 74 05 00
<epib-charente@feuve-charente.net>
[www.feuve-charente.net](http://feuve-charente.net)

Contacts



Marion JANSANA
Animatrice Natura 2000
« Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran »
Communauté d'Agglomération de Saintes
Tel. : 06 78 07 44 05
<natura2000@agglo-saintes.fr>



Margaux NICOU
Animatrice Natura 2000
« Estuaire et Basse vallée de la Charente »
Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Tel. : 06 72 60 22 70
<natura2000@agglo-rochefortocean.fr>

Le saviez-vous ?

L'archangélique et la peste



L'Angélique des estuaires ne se consomme pas. Comme précisé, sa cueillette constitue un délit.

En revanche, l'Angélique archangélique, une cousine, est connue pour ses propriétés médicinales, alimentaires et condimentaires.

Son nom vient du fait qu'on croyait, jadis, qu'elle avait le pouvoir magique des anges : guérir de maladies comme la peste.

Gravure d'après l'ouvrage de Mangetus "Traité de la peste recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes" 1721

Durant l'épidémie, les médecins portaient un masque muni d'un long bec rempli d'herbes aromatiques et plaçaient dans leur bouche un morceau de racine d'angélique. Introduite à Niort lors de la peste de 1602, elle est aujourd'hui toujours cultivée mais pour réaliser des angéliques confites.

L'Angélique des estuaires a été découverte en 1860 dans l'estuaire de la Loire, par le botaniste Anglais James Lloyd. Elle est ensuite retrouvée la même année en Gironde, sur la Seudre puis sur la Charente.

f
a
c
e
b
o
o
k

- Réalisation de fiches des espèces floristiques du canal Charente Seudre à destination des agents entretenant le canal Charente-Seudre au Département

Liste des espèces floristiques du canal Charente-Seudre

-revêtant un caractère de protection particulier-



Oenanthe de foucaud

Oenanthe foucaud

FAMILLE : Apiaceae

STATUT PROTECTION :



NT
R

FLORaison : Juillet-Septembre

Fleurs :

Blanche en ombelle avec 13 à 24 rayons



Port :
0.5 à 1.8 m de haut



PARTICULARITE :

- Les ombelles produisent une odeur de miel et de pain frais.

LOCALISATION :

- Berge sur les vases calmatées, souvent avec l'Angélise des Estuaires mais plus en aval car elle tolère davantage le sel



Feuilles :
Fines et pennatiséquées



Tige :
creuse avec des sillons profonds



FAMILLE : Asteraceae

STATUT PROTECTION :



LC
E

NA
F

NT
R

FLORaison : Juillet-août

Fleurs :
fleurs jaunes avec des pétales longues et rayonnantes.



Port :
60 à 250 cm de haut
tige souvent pubescente



PARTICULARITE :

- Plante vivace, son nom vient du grec "purifier" : allusion aux propriétés médicinales sa racine.

LOCALISATION :

- Sur le canal elle est présente sur une station en bordure de roselière



Feuilles :
feuilles dentées très grandes (80x20 cm)
davantageuses dessous

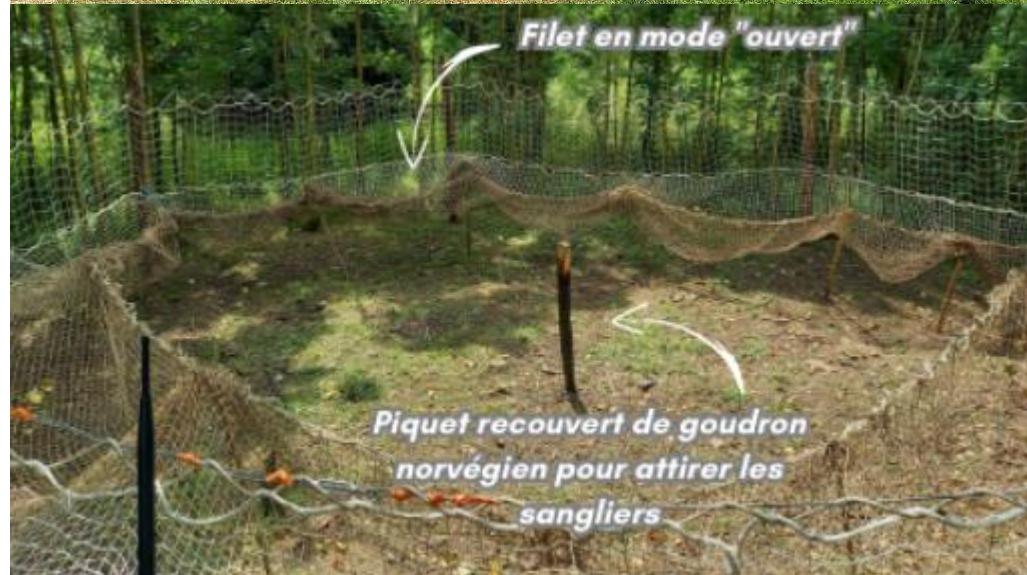


Racines :
Pivotantes avec une odeur d'iris-violette au séchage.



- Journée d'échanges d'expériences autour de la thématique de la régulation du sanglier organisée par le Conservatoire du littoral

23 mai 2023 Rochefort



- Présentation de la réglementation
- Terrain sur la mise en place d'un nouveau dispositif de piégeage dans les marais du Transbordeur et retour d'expérience CARO (39 individus capturés en 13 mois)

- Journée des animateurs Natura 2000 – réseau informel Nouvelle Aquitaine
4 octobre 2023 Saint Macaire (33)

Echange avec les autres animateurs Natura 2000 et présentation d'un contrat à
Saint Macaire



- Fête de la nature -24 au 29 mai 2023- 26 animations proposées
 - Sortie crépusculaire à la station de lagunage



- Balade dans les marais de Lussant



- Atelier plantes tinctoriales



- Tenu d'un stand pour le festival ohlalala à l'île d'Aix
20 août 2023 Ile d'Aix



- Communication sur les habitats et espèces floristiques et faunistiques de l'île d'Aix (touriste et locaux)



- Animation à la « laisse de mer »

20 juillet et 03 août (annulé cause météo) 2023 Port des Barques



- Landart



- Modifier le format afin de capter plus de participants

- *Renouvellement d'un poste de saisonnier sur 3 mois cette années avec renseignements à la cabane à l'entrée de la passe.*



- Rassure pour traverser à pied en toute sécurité
- Sensibilise à la fragilité de l'Ile Madame



- Installation d'un éco-compteur distinguant Piéton / Vélo / Voiture

- Nettoyages de plage Ile Madame

- Printemps annulé à cause des enjeux de nidification de l'avifaune
- 30 septembre 2023



360 kg de déchets ramassés en 3h avec l'aide
des ânes d'Oléron et la ferme aquacole
-125 participants-



- Webinaire Natura 2000 16 septembre 2023

Témoignage de la commune de Breuil Magné sur leur utilisation de la dotation biodiversité



Les avantages économiques du réseau Natura 2000

Cycle webinaire – Session 2

LA MISSION INTER-RÉSEAUX NATURE 2000 & TERRITOIRES

LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES DU RÉSEAU NATURA 2000

Webinaire du 26 septembre de 10h30 à 12h

Natura 2000

Conservatoires d'espaces naturels

Réerves Naturelles de France

Etat des Grands Sites de France

Un partenariat avec :

OFB

BREUIL-MAGNÉ (17)

Exemple d'utilisation de la dotation

Fraction concernée : site Natura 2000

Projet mis en place : restauration du coteau calcaire du Liron par l'installation d'un parc de pâturage pour ovins et la réalisation de travaux d'ouverture lourde puis d'entretien des milieux ré-ouverts. La mise en valeur du site est également prévue avec la refonte du sentier d'interprétation.

Montant du projet : 49 000 €

L 01 Information

Dotation biodiversité 2023

Pour les communes riveraines d'un parc naturel marin, et/ou classées en site N2000 (au moins 50 % de la surface communale doit être en N2000), et pop < 10 000 habitants.

Commune	Dotation pour la protection de la biodiversité en euros (chiffres 2023)	Raison
Ile d'Aix	3225	Parc marin
Beaugeay	6250	N 2000
Breuil-Magné	11 828	N2000
Echillais*	3225	Parc marin
Fouras*	3225	Parc marin
La Gripperie St Symphorien	4484	N2000
Moëze	7052	Parc marin+ N2000
Muron	8 546	N2000
Port des Barques	3225	Parc marin
St Froult	3225	Parc marin
St Hippolyte	3225	Parc marin
St Jean d'Angle	6 863	N2000
St Laurent de la Prée	20 142	Parc marin + N2000
Saint Nazaire sur Charente	3225	Parc marin
Soubise	3225	Parc marin
Tonnay-Charente	3225	Parc marin
Vergeroux	3225	Parc marin
TOTAL	97 415	

ZOOM SUR NATURA 2000

Évolution de la fraction « site Natura 2000 » depuis 2019

Dotation	Nombre de communes	Montant min (€)	Montant max (€)	Montant moyen (€)	Montant total attribué (€)
2019	1 118	141	78 469	4 472	5 M
2020	1 223	140	77 954	4 497	5,5 M
2021	1 228	131	78 837	4 479	5,5 M
2022	2 202	1 000	108 967	6 721	14,8 M

- Sollicitation des communes de la CARO pour mutualisation d'une partie de la dotation (moins de la moitié)
- Intervention dans les conseils municipaux

- Dotation biodiversité 2024 = plus de moyens

Montants connus début d'été 2024

Abaissement du seuil à 30% de la surface communale en Natura 2000 (**à confirmer**)

Nouvelles communes concernées sur les 2 sites Natura 2000 :

Ardillières (30,9%)

Ciré (34,5%)

Ballon (37%)

Bords (36%)

Saint Nazaire sur Charente (38,4% en plus du PNM)

Vergeroux (39,5% en plus du PNM)

Saint Hippolyte (40,6% en plus du PNM)

Loire les marais (41,5%)

Fouras (41,8% en plus du PNM)

- Formation aménagements routiers 18 septembre 2023
- Séminaire de clôture du LIFE Vison d'Europe et des travaux d'aménagement routier -14 et 15 novembre 2023
⇒ Sortie terrain à Voutron (Yves) portant sur les aménagements routiers portés par le Conseil départemental de Charente maritime et pris en charge dans le cadre du Life Vison d'Europe.



- Salles sur mer – Janvier 2023

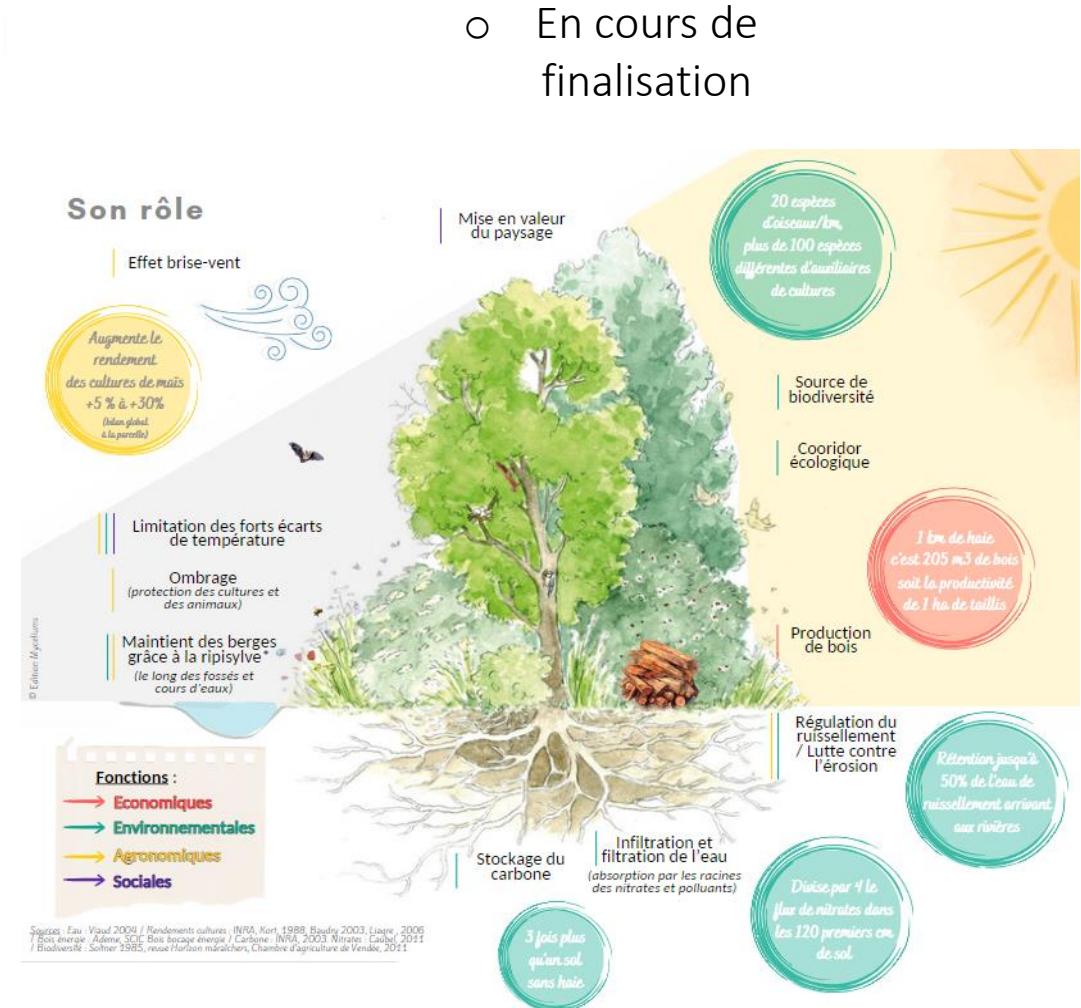
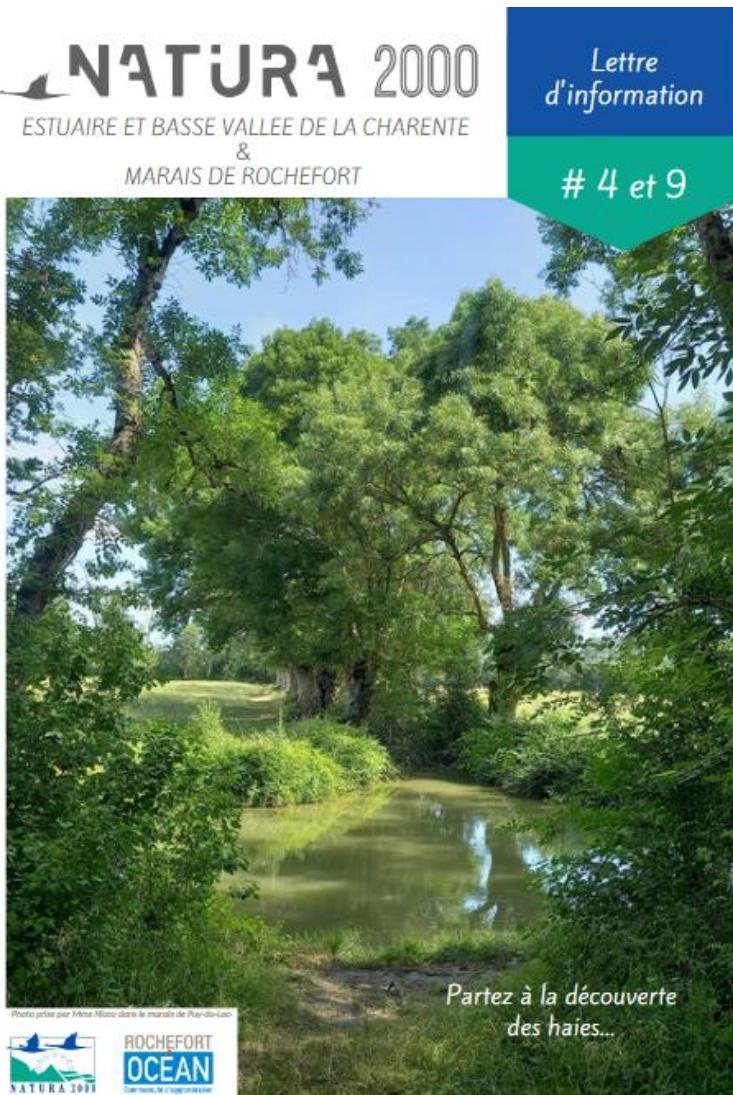
*Formation des propriétaires riverains sur
l'entretien des haies longeant les fossés
avant curage*



*Sollicitation de propriétaires
pour expertise avant travaux*



- Lettre d'informations Natura 2000 commune aux 2 sites Natura 2000 sur les haies



- Concours pratiques agro-écologiques –prairie et parcours – mars 2023

Remise des prix à Paris : 3^{ème} prix national pâturage pour Laurent Cerf (Saint Coutant)



23 mai 2024 : Bords, Romegoux, Geay



- Bilan annuel de la page facebook

"Sites Natura 2000 : "Marais Nord Rochefort" & "Vallée de la Charente"

1. Découvrir ce qu'est N2000, son organisation, les habitats, les espèces et les usagers des sites, avec une vulgarisation des missions N2000 pour le grand public



2- Suivre les actualités des 2 sites N2000,

Communiquer sur « la vie » des sites

 Suivi des travaux, signature de chartes, animations, rencontre sur le terrain etc...

3- Les actualités des partenaires sur nos sites

Ecomusée, Communes, EPTB Charente, associations, conférences, etc...

Ne pas hésiter à nous les transmettre afin que nous puissions relayer !

Actualité

Lieu : Muron, Landrais, Loire les marais, Breuil-Magné et Ballon

Site N2000 : Marais Nord de Rochefort en collaboration avec sites N2000 marais de la Seudre et marais de Gironde

Évènement : Suivi piscicole

Réalisation : FDAAPPMA17 et CAPENA



Juin 2023



Sites Natura 2000 : "Marais Nord Rochefort" & "Vallée de la Charente"

28 novembre, 10:18 ·

Chantier de plantation à Echillais ce samedi !



SAM, 2 DÉC.

Venez planter une haie pour la biodiversité à Echillais!
rue du pigeonnier, echillais
3 personnes y ont participé

★ Intéressé(e) ▾



Nombre de post : total 61 (+40 en 2023)

Nombre de personnes/ structures qui suivent : 207 (+71 en 2023)

Moyenne de vues par post : environ 300

La meilleure publication le 21 septembre

5 284 vues

51 réactions

33 commentaires

45 partages





Communication Vulgarisation

- Perspectives 2024 :
 - Migration des sites internet
 - Sensibilisation des élus à l'Angélique des Estuaires
 - Lettre d'information Natura 2000 sur les haies
 - Concours prairie sur Bords, Romegoux, Geay
 - « Nourrir » la page Facebook

- Bilan financier de la mission d'animation 2023

Année du 01/01/2023 au 31/12/2023	Libellés	Dépenses prévisionnelles	Subventions supposées (FEADER Montant 2022)	Autofinancement (EPCI)
	Rémunération	108 210, 62€		
	Coûts indirects	16 231, 59 €		
TOTAL		124 442,21€	86 307,16 € (69,35%)	38 135,05 € (30,65%)

Convention financière avec les EPCI voisins pour participation
au reste à charge sur la base des 20 %



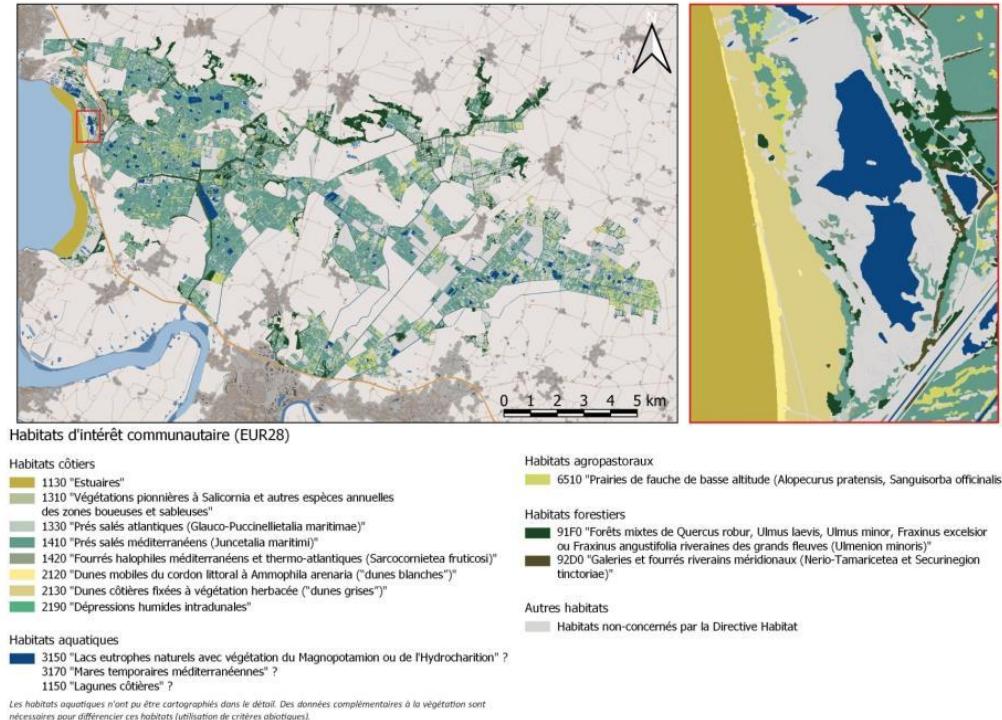
**Vals de
Saintonge**
Communauté

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



**Aunis-
Sud-**
Ma Communauté
de Communes

- Nouvelle programmation FEADER à partir du 1^{er} janvier 2023 gérée par la Région
 - => Quelle part d'autofinancement demandée aux EPCI ?
 - => En attente du nouveau formulaire de demande (1^{er} semestre 2024)
- Cartographie des habitats par télédétection réalisée par le Conservatoire Botanique et financée en direct par la DREAL
 - => méthodologie non validée par le CSRPN, à prévoir dans marché DOCOB ?





Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis

Présentation





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



COPIL NATURA 2000

DPT	STRUCTURE ANIMATRICE			VALIDATION DOCOB par le comité de pilotage
17	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan			
	Marais de Rochefort	Zone spéciale de conservation	FR5400429	25 mai 2010
	Anse de Fouras, baie d'Yves, marais de Rochefort	Zone de protection spéciale	FR5410013	
	Vallée de la Charente (basse vallée)	Zone spéciale de conservation	FR5400430	3 février 2014
	Estuaire et basse vallée de la Charente	Zone de protection spéciale	FR5412025	

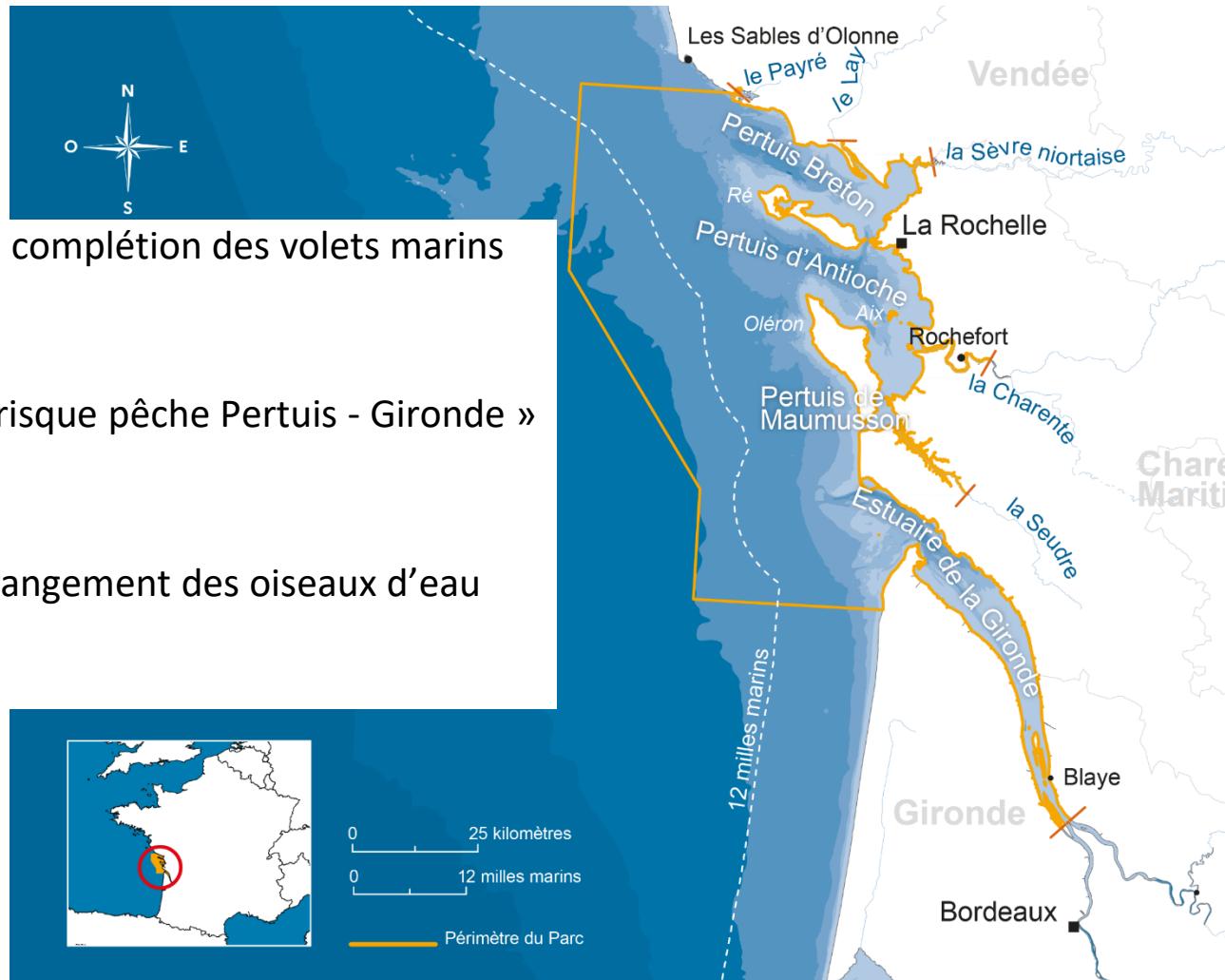
POINT D'AVANCEMENT DES PROJETS PILOTÉS PAR LE PARC SUR LES SECTEURS MARINS DES SITES

22 DÉCEMBRE 2023

AURÉLIE DESSIER



- ✓ Avancement des travaux visant la complétiōn des volets marins des sites mixtes
- ✓ Avancement du projet « Analyse risque pêche Pertuis - Gironde » Arpegi
- ✓ Premiers résultats du suivi du dérangement des oiseaux d'eau côtiers



25 sites Natura 2000 dans le périmètre du Parc

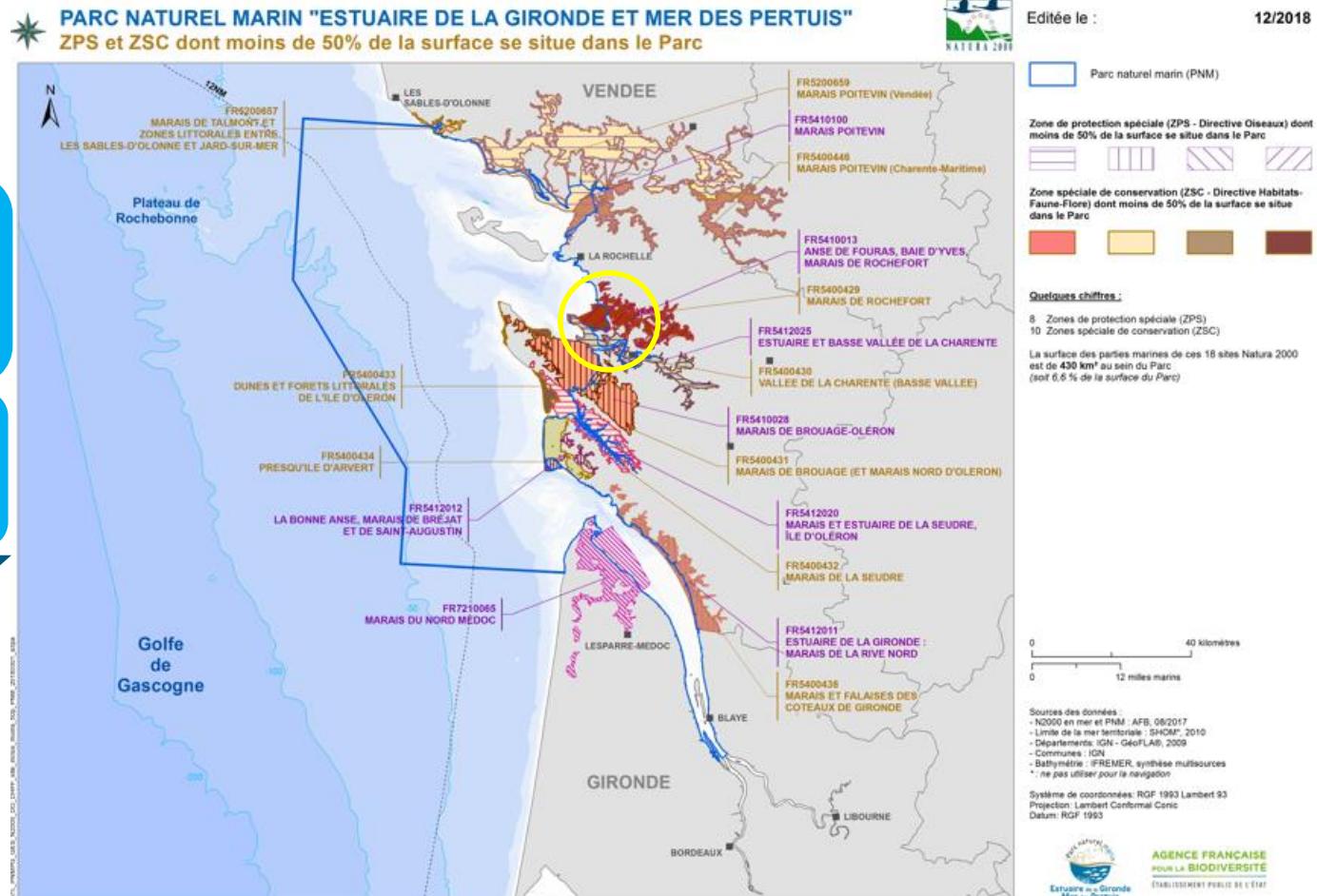
**Sites Natura 2000
Mixtes Terre-Mer**
(carte ci contre)

**18 sites mixtes terre-
mer minoritairement
dans le périmètre du
Parc**

Coopération, appui
méthodologique avec ces
sites mixtes

Marché « DOCOB »:

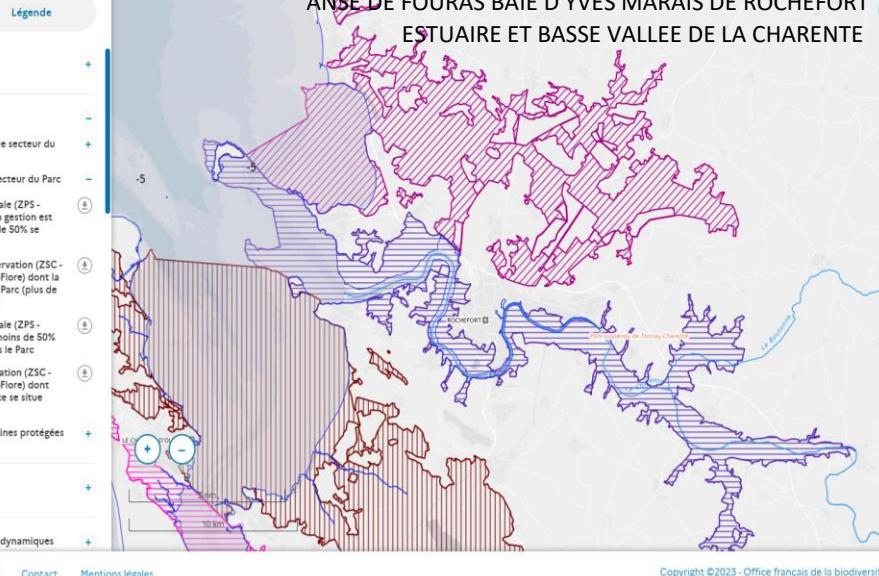
Mise à jour des volets marins
des DOCOBs des sites
mixtes présents dans le
périmètre du Parc



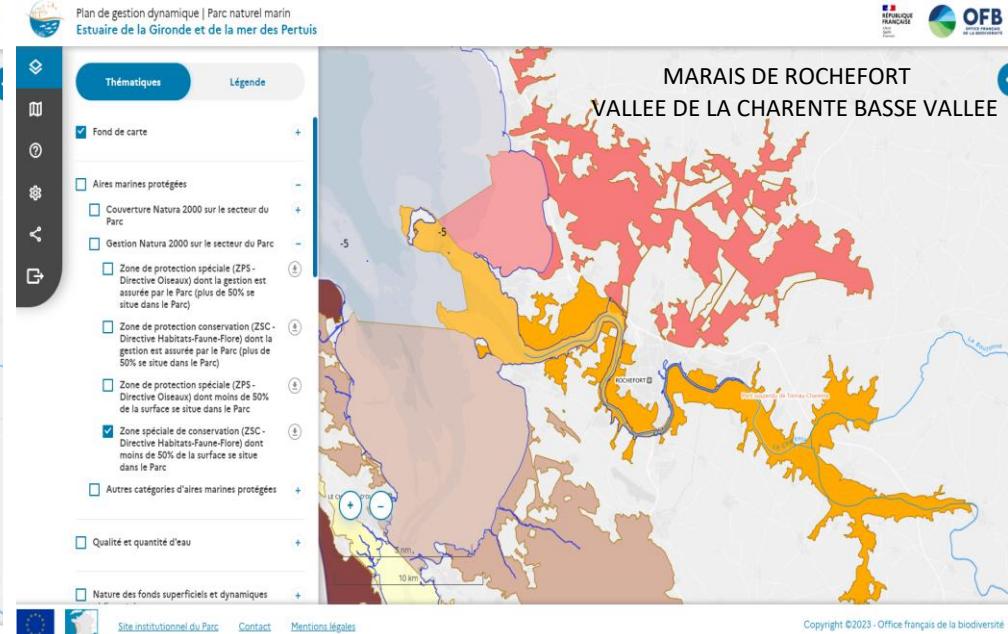
2 ZSC + 2 ZPS ~56 km² de surface marine



Parc naturel marin
Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis



Plan de gestion dynamique | Parc naturel marin
Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis



<https://plan-gestion.parc-marin-gironde-pertuis.fr/>

Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc

Durée du marché: décembre 2022 – novembre 2024



DREAL
Nouvelle-
Aquitaine



Comité technique
(3 DDTM, 2 DREAL, 1
Région NA, Animateurs.rices
des sites mixtes, Parc,
Prestataire)

+ échanges réguliers entre
Animateurs.rices de site et
Président.e de COPIL



creocean
Environnement & océanographie

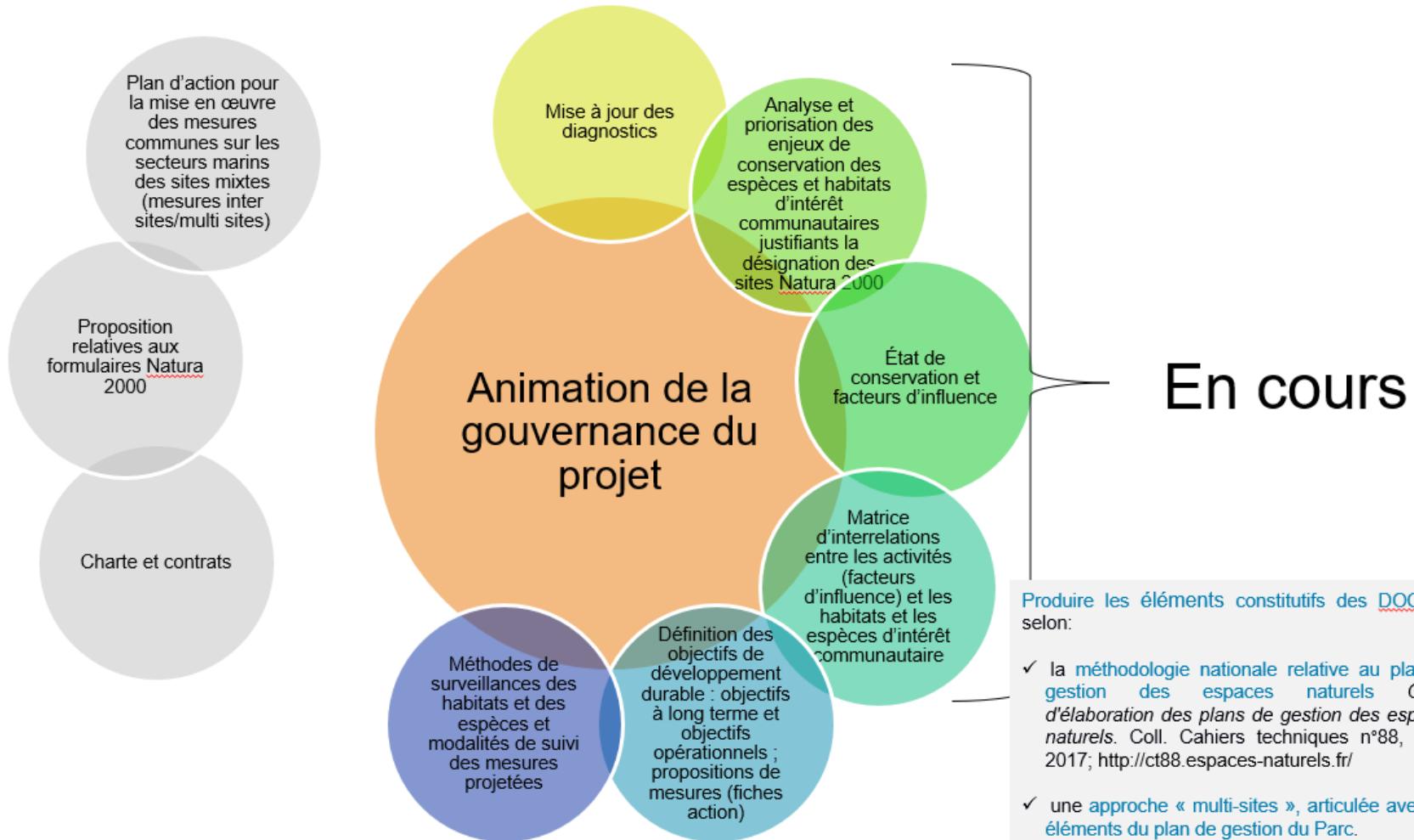


Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc



- ✓ Répondre à une commande des services de l'état
 - ✓ Améliorer l'appropriation des enjeux écologiques marins par le COPIL et les usagers du territoire
 - ✓ Mise en œuvre de la méthodologie nationale relative au « plan de gestion » des aires protégées
 - ✓ Articulation entre les documents de gestions : identification enjeux communs et distincts
- Invitation à une matinée de restitution des travaux le 4 juin 2024 dans les locaux du Parc à Rochefort

Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc



Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc



Figure 93- Synthèse des propositions de mise à jour pour la ZPS FR5410013 "Anse de Fouras, baie d'Yves, Marais de Rochefort"

Extraits de résultats
Oiseaux

Espèce		Type présence	Effectifs FSD (2007)	Effectifs max données 2019-2022	Type de mise à jour	Evolution des effectifs (nombre d'individus et %) par rapport aux valeurs min ou max du FSD
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Hivernage	Pas de donnée	22	Citer effectif 2019-2022	
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Hivernage	0-520	256	Pas de mise à jour (donnée cohérente avec le FSD) ou citer effectif max. 2019-2022	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Hivernage	0-230	40	Pas de mise à jour (donnée cohérente avec le FSD) ou citer effectif max. 2019-2022	
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	Concentration	100	45	Pas de mise à jour (donnée cohérente avec le FSD) ou citer effectif max. 2019-2022	
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Concentration	20	670	Citer effectif 2019-2022	+650 (+3 025%)
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	Concentration	200 - 300	80	Citer effectif 2019-2022	-120 (-60%)

Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc

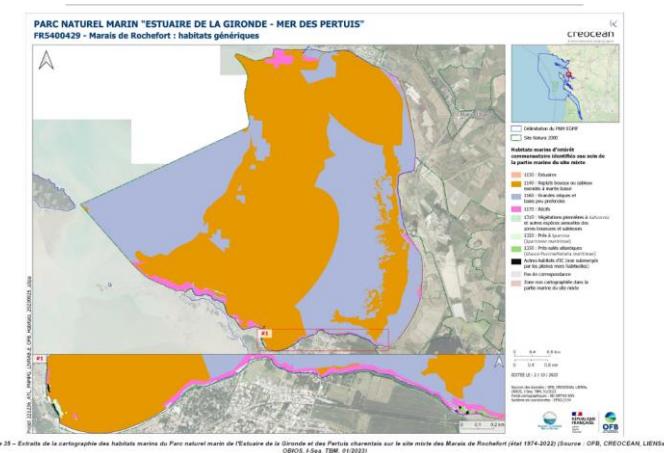


Figure 33 - FR5400429 : Comparaison des caractérisations d'HIC et leurs surfaces respectives par le DOCOB, le FSD et la carte d'habitats marins du Parc

Extraits de résultats - Habitats

Les HIC marins considérés pour cette étude représentent la quasi-totalité de la surface marine du site mixte sur l'ensemble des données DOCOBs, FSD et Parc.

Comparativement aux données du DOCOB, la données Habitats du Parc porte à connaissance deux nouveaux habitats d'intérêt communautaire sur la partie marine du site mixte : 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse et 1170 Récifs.



FR5400429 - Marais de Rochefort				
HIC	Surface de l'habitat (ha) source : DOCOB	Surface de l'habitat (ha) source : FSD	Surface de l'habitat (ha) source : PNM v16	Déficit surfacique ¹² entre la cartographie du Parc et les estimations de la dernière version du FSD actualisé
	Entre 1997 et 2003	Compilation en 1995, actualisation en 2017	Etat 1974 – 2022, actualisation 2023	
1130 Estuaires	527	527	0,18	-526,82ha
1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	-	-	1858,78	+1858,78ha
1150* Lagunes côtières	51,5	51,5	-	-51,5ha
1160 Grandes criques et baies peu profondes	2729	2729	1327,61	-1401,39ha
1170 Récifs	-	-	63,23	+63,23ha
1210 Végétation annuelle des laisses de mer	7,2	7,2	-	-7,2ha
1310 Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	2,6	2,6	0,14	-2,46ha
1320 Prés à <i>Spartina</i> (<i>Spartinion maritimae</i>)	< 1	1	0,59	-0,41ha
1330 Prés salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritimae</i>)	8,8	8,8	0,43	-8,37ha
TOTAL	3327,1	3327,1	3250,96	
Aire d'étude marine totale considérée au sein du site mixte pour cette étude (partie marine du site mixte découpée par la limite terre-mer @ SHOM-IGN, 2021) :				
3255,9 ha				

Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc



Extraits de résultats

Nom des sites		Vallée de la Charente (basse vallée) et Estuaire et basse vallée de la Charente	Marais de Rochefort et Anse de Fouras, baie d'Yves, marais de Rochefort
Références des sites		ZSC FR5400430 et ZPS FR5412025	ZSC FR5400429 et ZPS FR5410013
Domaine d'activité	Usages \ Date de réalisation du DOCOB	2005	2005
Activités économiques	Aquaculture (conchyliculture, pisciculture, algoculture)	CQA	CQA
	Pêche professionnelle (à pied ou embarquée)	NQ	/
Activités récréatives	Activités professionnelles portuaires (activités des ports, extraction de granulats, dragage, etc.)	/	/
	Activités de loisir aériennes (parapente, vol de drone, deltaplane, parachutisme)	/	/
	Activités de loisir en mer (navigation de plaisance, sport nautique à propulsion humaine et sport de glisse : canoë, char à voile, plongée, etc.)	NQ	NQ
	Activités de loisir sur le domaine public maritime ou fluvial (chasse / activités cynégétiques)	CQA	CQA
	Activités de loisir dans les zones portuaires (stationnement ou mouillage des embarcations de loisirs en zones portuaires)	/	/
	Activités de loisir sur l'estran et/ou la plage (équitation, randonnée, VTT, baignade, etc.)	CQ	CQA
	Activités de pêche de loisir (pêche à pied, pêche embarquée, etc.)	CQA	CQA
	Sensibilisation, éducation à l'environnement et au développement durable en lien avec le milieu marin	/	/

A retenir :

le diagnostic socio-économique du DOCOB Marais de Rochefort et Anse de Fouras, baie d'Yves, marais de Rochefort est le plus ancien document traité : il a été approuvé en 2005 (certaines données utilisées datent de 2000). Les usages sont toutefois caractérisés et quantifiés mais les tendances ne sont pas étayées.

le diagnostic socio-économique du DOCOB Vallée de la Charente (basse vallée) et Estuaire et basse vallée de la Charente date de 2012. Les informations disponibles permettent majoritairement de caractériser et quantifier les usages en présence. Le niveau d'informations dédié à la caractérisation de l'activité est particulièrement important, ce qui permet de prendre la mesure de l'intensité des pratiques et des activités humaines sur le site Natura 2000.

CQ	CQ : Caractérisé et Quantifié
CQA	CQA : Caractérisé, Quantifié mais ancien (<i>diagnostic et/ou donnée utilisées il y a plus de 15 ans</i>)
CNQ	CNQ : Caractérisé mais Non Quantifié
NQ	NQ : Ni caractérisé ni Quantifié
/	Non évoqué dans le DOCOB ou non présent

Extraits de résultats

Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc

Figure 168 : Nombre de ports et caractéristiques principales par sites (terres-mer) présents sur le territoire du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Légende : caractéristiques des ports

	Mixte : ports de plaisance et pêche professionnelle
	Mixte : port de plaisance et conchyliculture
	Mixte : ports de plaisance, pêche professionnelle et conchyliculture
	Port de plaisance
	Ports labellisés (voir paragraphe suivant)

Extraits de résultats

Commune	Nom du port	Type de port		Capacité (min-max)	Zones de chantiers nautiques privés
Vallée de la Charente basse vallée (ZSC FR5400430 et ZPS FR5412025)					
Ile d'Aix	Ports de l'île d'Aix		x	100 places	1
Fouras	Port Sud de Fouras	x		80-98 places	/
Rochefort	Port de Rochefort		x	300 places sur pontons, 150 places à sec	/
Soubisse	Port adhoc Soubisse		x	250-365 places à port à sec ou à flot	/
Saint Nazaire sur charente	Port de Saint-nazaire sur charente		x	80 places (corps morts)	/
Port des Barques	Port des Barques / La Cale en Charente		x	150 anneaux de plaisance	3
Marais de Rochefort et anse de Fouras, baie d'Yves (ZSC FR5400429 et ZPS FR5410013)					
Châtelailon-Plage	Port de Châtelailon-Plage		x	120 emplacements, 90 corps morts et 1 parc à terre de 30 places	/
	Port des Boucheleurs	x		50 corps-morts	/
Fouras	Port Nord de Fouras	x		140-169 places	/
	La Fumée	x		66 corps morts	/

Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc



Nom du site	Nombre d'établissements en 2018					Total par site
	Aviron	Canoë kayak	Char à voile	Motonautisme	Plongée	
Marais de la Seudre, marais et estuaire de la Seudre, île d'Oléron (ZSC FR5400429 et ZPS FR5410013)	1	1	/	/	2	4
Marais de Brouage et marais Nord d'Oléron (ZPS FR5410028 et ZSC FR5400431)	1	5	3	4	5	18
Vallée de la Charente basse vallée (ZSC FR5400430 et ZPS FR5412025)	1	1	/	/	9	11
Marais de Rochefort et anse de Fouras, baie d'Yves (ZSC FR5400429 et ZPS FR5410013)	/	/	/	/	/	/
Marais Poitevin (ZSC FR5400446 et ZPS FR5410100 et ZSC FR5200659)	/	/	3	/	2	5
Marais de Talmont et zones littorales entre les sables et Jard (ZSC FR5200657)	/	/	/	/	/	/
Tous sites confondus	3	8	6	5	18	40

Note de lecture : le marais du Nord Médoc recense 1 établissement proposant des activités de canoë kayak ainsi qu'un établissement dédié à la promotion du motonautisme.

Extraits de résultats

Figure 185 : Activités récréatives recensées (nombre d'établissements) par site mixtes présents sur le territoire du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Nom et codes des sites mixtes	Nombre d'établissements Principaux sports de glisse en 2018			
	Ecole de voile 	Planche à voile 	Kite surf 	Surf et dérivés
Marais de la Seudre, marais et estuaire de la Seudre, île d'Oléron (ZSC FR5400429 et ZPS FR5410013)	2	10	9	6
Marais de Brouage et marais Nord d'Oléron (ZPS FR5410028 et ZSC FR5400431)	1	4	3	/
Vallée de la Charente basse vallée (ZSC FR5400430 et ZPS FR5412025)	2	1	1	/
Marais de Rochefort et anse de Fouras, baie d'Yves (ZSC FR5400429 et ZPS FR5410013)	1	3	3	/
Marais Poitevin (ZSC FR5400446 et ZPS FR5410100 et ZSC FR5200659)	1	7	6	4
Marais de Talmont et zones littorales entre les sables et Jard (ZSC FR5200657)	1	2	2	/
Total tous sites confondus	14	35	31	16



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Mise à jour des volets marins des DOCOBs des sites terre-mer présents dans le périmètre du Parc

Document de synthèse **DISPONIBLE** auprès des structures animatrices et bientôt en ligne

Poursuite des travaux: niveaux d'enjeu, état de conservation, matrice d'interrelation usages – habitat/espèces

Contact: Aurélie Dessier

RAPPORT

MISE A JOUR DES VOLETS MARINS DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS DES 17 SITES MIXTES PRESENTS DANS LE PERIMETRE DU PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS

Opération 1 - Mise à jour des diagnostics écologiques et socio-économiques

Novembre 2023



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIOLOGIE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



PREFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



NATURA 2000



marha
marine habitats



keran
Des hommes, une planète



creocean
Environnement & océanographie

sce
Aménagement
& environnement





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Analyse de Risque Pêche PERTUIS GIronde – ARPEGI



Présentation COPIL Natura 2000
22 décembre 2023

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



Comité Régional des Pêches et des
Elevages Marins des Pays de Loire



CDPMEM
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES PÊCHES MARITIMES
ET DES ELEVAGES MARINS DE
CHARENTE-MARITIME



Comité Départemental des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Gironde



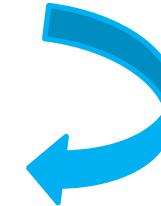
ARPEGI – Contexte du projet

Loi biodiversité article L414-4

II bis. – Les **activités de pêche maritime professionnelle** s'exerçant dans le périmètre d'un ou de plusieurs sites Natura 2000 font l'objet **d'analyses des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000**, réalisées à l'échelle de chaque site, lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'objectifs mentionnés à l'article L. 414-2. **Lorsqu'un tel risque est identifié**, l'autorité administrative prend les **mesures réglementaires** pour assurer que ces activités **ne portent pas atteinte aux objectifs de conservation du site**, dans le respect des règles de la politique commune de la pêche maritime. **Ces activités sont alors dispensées d'évaluation d'incidences sur les sites Natura 2000.**

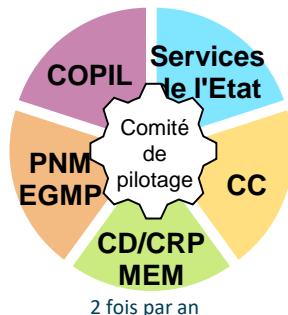
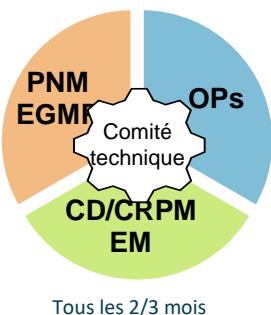


Projet ARPEGI
Analyse des Risques liés à la pêche dans le parc naturel marin PErtuis – GIronde)



ARPEGI en quelques chiffres clés...

- 1,1 M d'€ de 2020-2023 (Projet FEAMP)
- 25 sites Natura 2000 (9500km²)
- 400 bateaux de pêche
- 5 comités des pêches
- 3 instances de gouvernance du projet

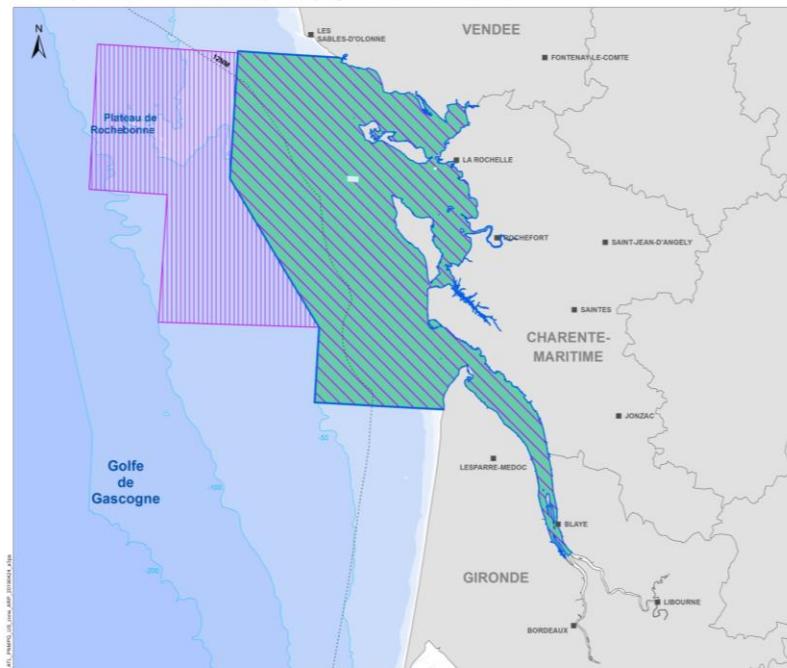


PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

Propositions de zones d'étude pour le projet d'ARP Pertuis Gironde

Édité le :

04/2019



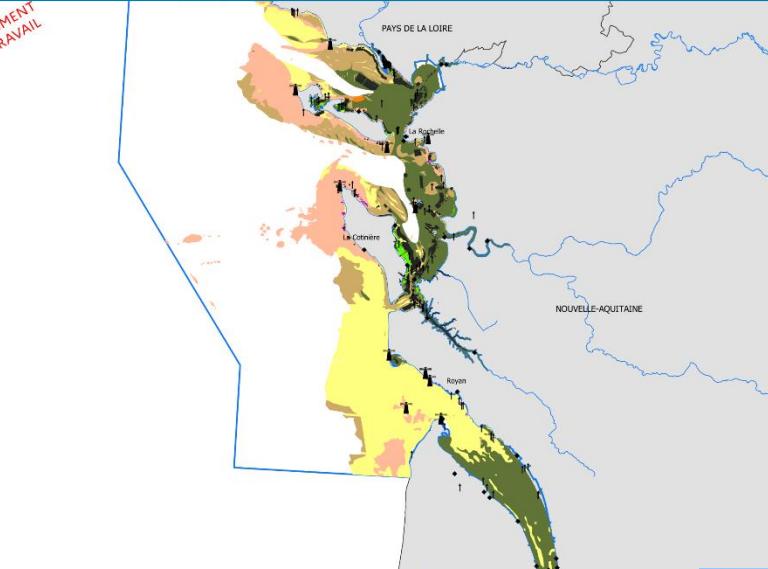
AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis

Conseil de
Gestion du
Parc & COPIL
sites mixtes

Vote sur des
propositions de mesures

Quels habitats concernés?

2 540 km² d'habitats Natura 2000



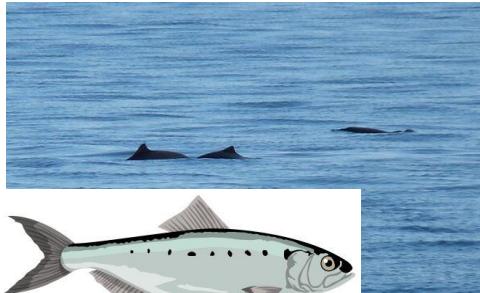
EDITEE LE : 4 / 6 / 2021
Source des données :
- Habitats marins : OFB, d'après
Cartam 2020 v13
- Port de débarquement : OFB, 2018 -
CREOCEAN

0 5 10 km
0 4 8 miles marins



Quelles espèces concernés?

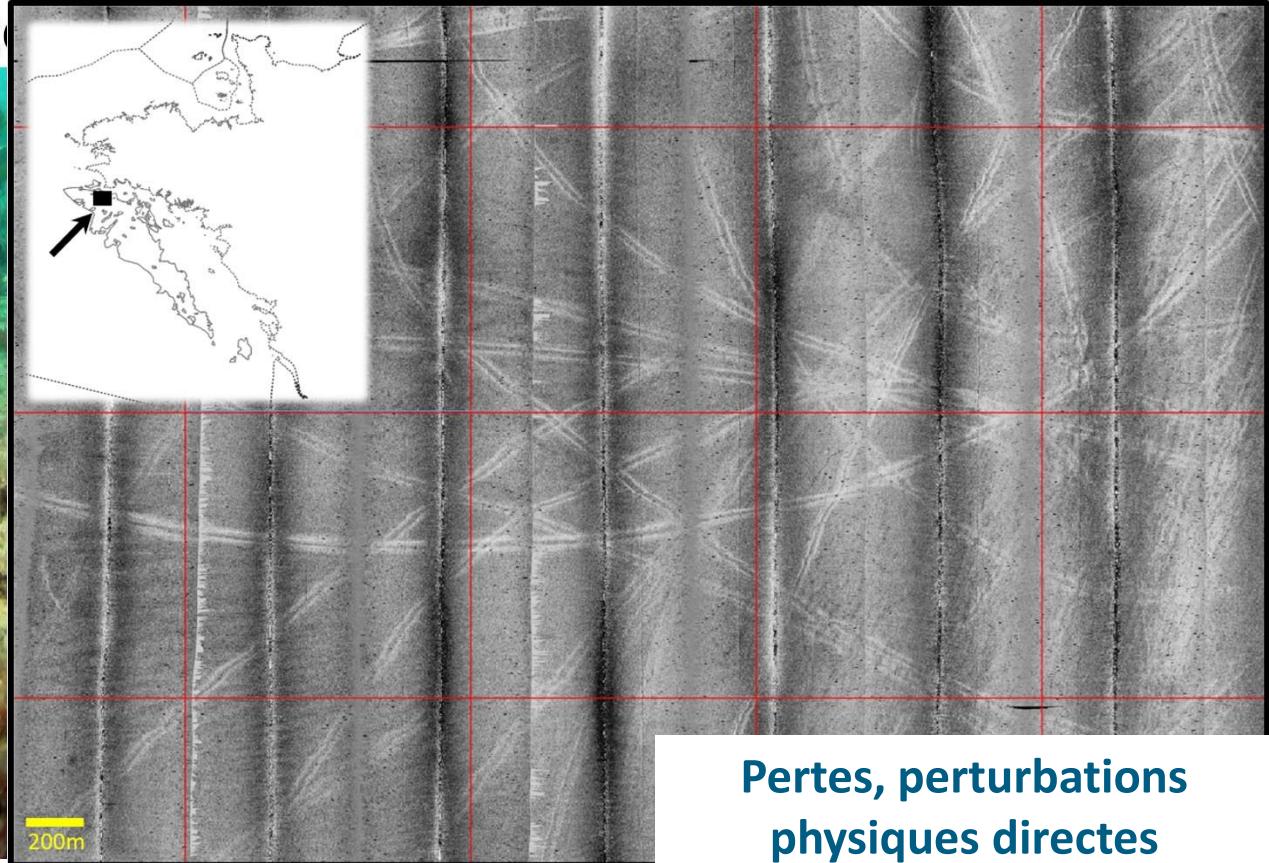
156 espèces Natura 2000



Quels risques pour la conservation?

BEFORE

same site

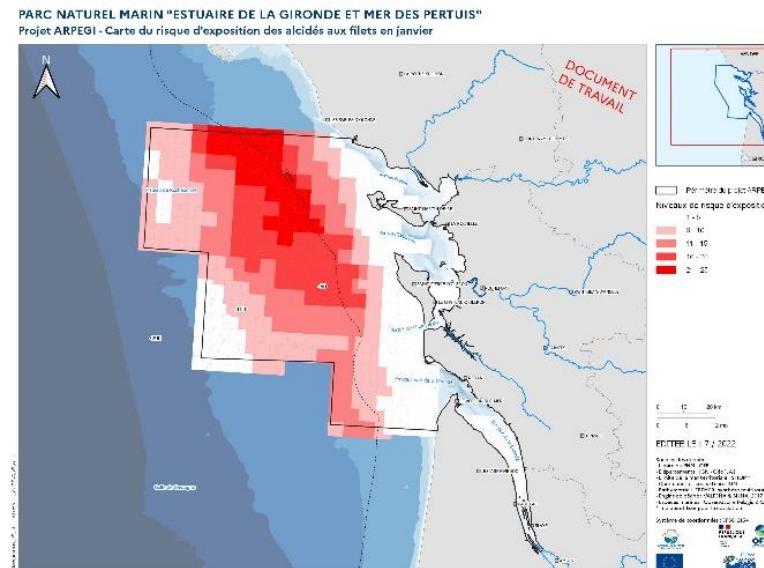


SOURCE : Campagnes FEBBE (<https://doi.org/10.18142/239>), Projet EU Benthis (<https://www.benthis.eu>)

Quels risques pour la conservation?



Captures accidentelles d'espèces Natura 2000



Comment est réalisée l'évaluation?

- ✓ Méthode nationale à respecter
- ✓ Données d'activité de pêche: VALPENA + SIH
- ✓ Cartographie des Habitats et de distribution des Espèces
- ✓ Enquêtes auprès de 30% des patrons (96 enquêtes)
- ✓ Vérification cartographie d'habitats
- ✓ Plus de 220 jours d'observation embarquées

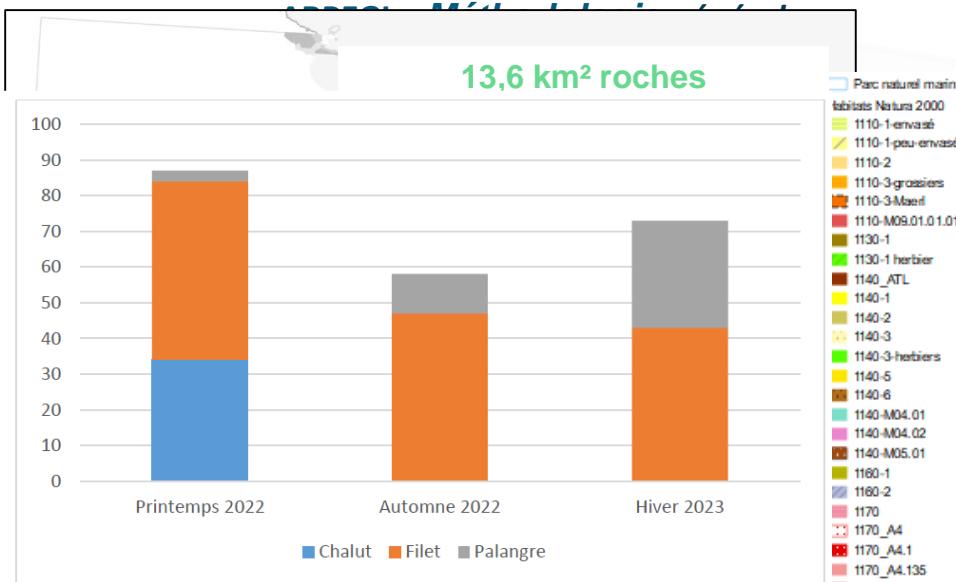
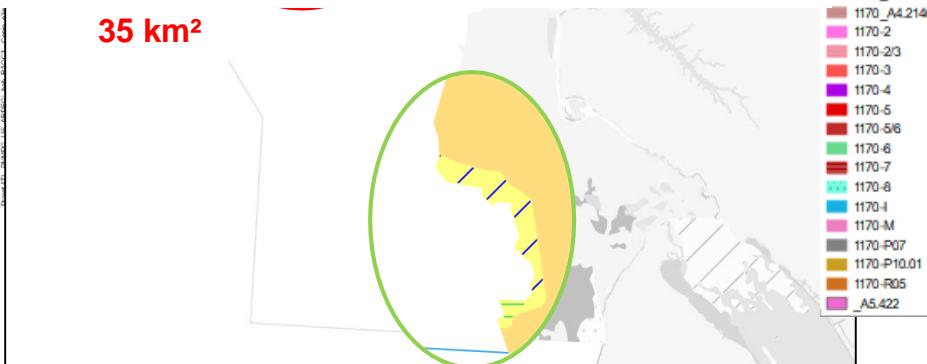


Figure 4 : Répartition des marées réalisées par saison et par engin

35 km²



ARPEGI – Principaux résultats

Habitats:

Sur les **6500 km²** du Parc en Natura 2000 :

- **580 km²** avec des risques pour chaluts de fond (9% du Parc)
- **260 km²** avec des risques pour les dragues (4% du Parc)
- **38 km²** avec des risques pour engins dormants (0,5% du Parc)

Pas de risques pour chaluts à crevette, senne danoise, tamis à civelles, etc.



Espèces:

Des 156 Espèces concernées, 6 avec des risques:

- **Marsouin** avec filets en hiver
- **Guillemots** avec filets et palangre en hiver
- **Mouette tridactyle** avec palangres en hiver
- **Aloses** avec filets, chaluts au printemps
- **Saumon** avec filets au printemps

Pas de risques pour goéland, fou de bassan, phoque, esturgeon, plongeons, grèbes, cormoran, etc.

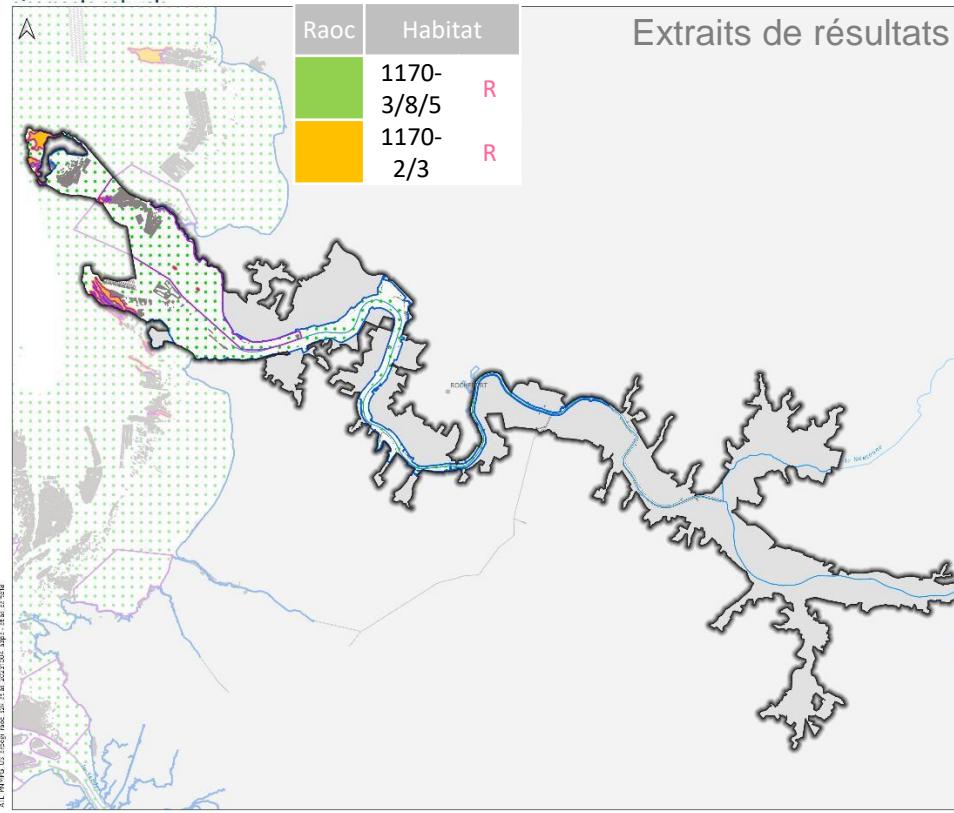


Diagnostic en cours de finalisation concernant les niveaux de risque

ARPEGI – Principaux résultats Estuaire et basse vallée de la Charente

PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

ARPEGI - Risque de porter atteinte aux objectifs de conservation dans "Estuaire et basse vallée de la Charente" - Pêche à pied des huîtres sur les



Proposition de niveaux de risque à arbitrer par la PREMAR

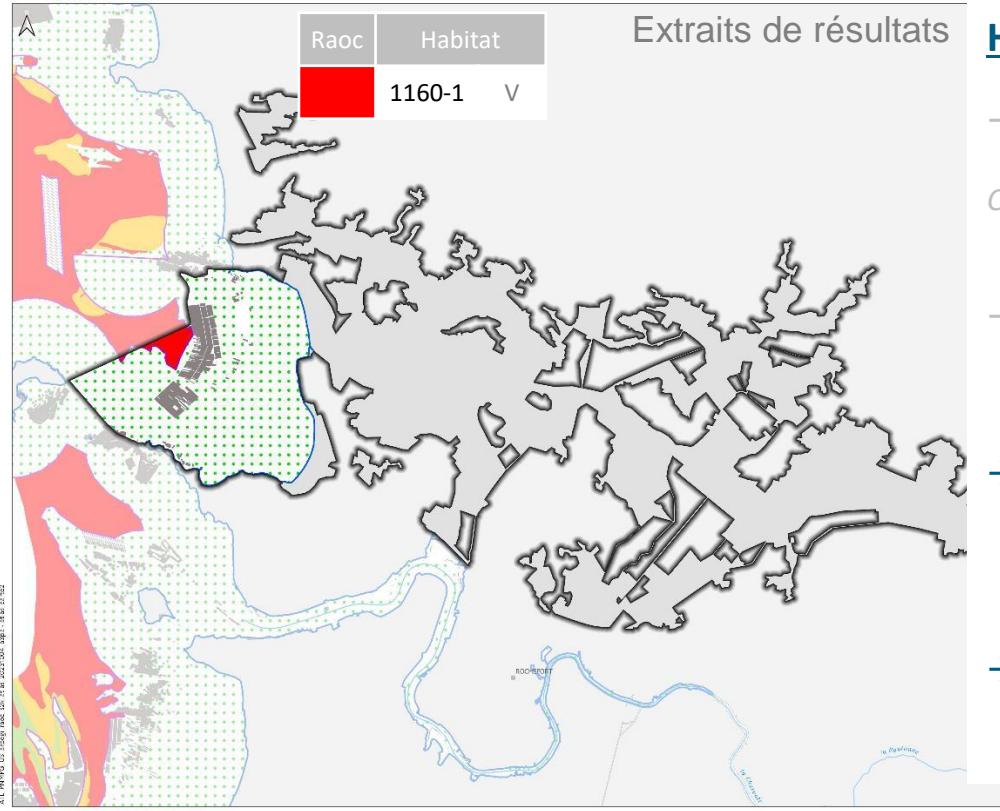
Habitats

- Risque modéré lié à la pratique d'engin dormants calés sur les estrans rocheux
Concerne les filets, les palangres et les nasses et casiers.
- Risque modéré lié à l'éventuelle pratique des dragues à coquilles sur les vasières infralittorales
- Risque fort lié à l'éventuelle pratique du chalut de fond sur les vasières infralittorales
- Risque modéré lié à la pratique de pêche à pied des huîtres creuses sur les estrans rocheux
- Pas de risque liés aux autres pratiques de pêche

ARPEGI – Principaux résultats Marais de Rochefort

PARC NATUREL MARIN "ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MER DES PERTUIS"

ARPEGI - Risque de porter atteinte aux objectifs de conservation dans le "Marais de Rochefort" - Chaluts-boeufs et à panneaux de fond



Habitats

- Risque modéré lié à la pratique d'engin dormants calés sur les estrans rocheux
Concerne les filets, les palangres et les nasses et casiers.
- Risque modéré lié à l'éventuelle pratique des dragues à coquilles sur les vasières infralittorales
- Risque fort lié à l'éventuelle pratique du chalut de fond sur les vasières infralittorales
- Pas de risque liés aux autres pratiques de pêche

ARPEGI – *Quelles mesures possibles pour réduire les risques identifiés?*

- **Mesures techniques** (aménagements d'engins, dispositifs de limitation de captures accidentnelles, etc.)
- **Mesures d'exclusion spatio-temporelles de certains engins de pêche** (sur les secteurs et périodes les plus à risques)

Scenarios de mesures en construction, évaluation d'un point de vue socio-économique et environnemental

Compromis à construire entre efficacité écologique, faisabilité technique et impacts socio-économiques

Suivi du dérangement des oiseaux d'eau côtiers au sein du Parc 3 ans de suivis, un important jeu de données en cours d'analyse

➤ Pourquoi étudier le dérangement?

- Augmentation des dépenses énergétiques
- Pertes d'habitats

➤ Espèces ciblées

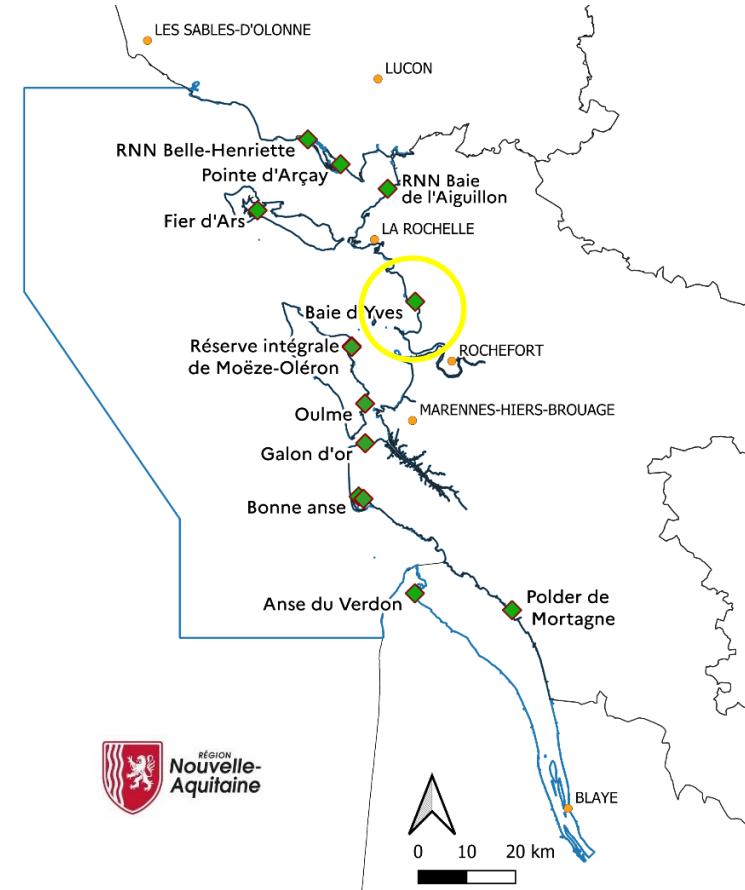
- Limicoles et Anatidés (8 sp à enjeu majeur de préservation)

➤ Objectifs

1. Identifier les activités humaines professionnelles et de loisirs pratiquées à proximité des zones fonctionnelles
2. Evaluer l'effet de ces activités sur le comportement des oiseaux
- 1) Proposer des mesures de gestion visant à réduire le dérangement

➤ Calendrier

- Collecte de données : Fév 2020 – Avril 2023
- Analyse des données: Mai 2023 – Janvier 2024
- Valorisation des résultats: Printemps 2024



- Mise en œuvre du processus de contractualisation

Outils Natura 2000 :
3 modalités d'engagement volontaire

Mesures contractuelles de gestion donnant lieu à financement

Milieux agricoles

Milieux non agricoles

Actions de gestion donnant lieu à des coûts de réalisation



Contrats Natura 2000 Agricoles
= Mesures Agri-
Environnementales et
Climatiques (MAEC)
Portage Chambre d'Agriculture

Contrats Natura 2000
• forestiers
• non agricoles – non forestiers

Mesures contractuelles de gestion valorisant des bonnes pratiques

Adhésion ouverte à tous les usagers du site

- Engagements conformes aux bonnes pratiques et aux recommandations définies par le DOCOB
- Pas de surcoût pour le signataire

Charte Natura 2000

Exonérations fiscales
Pour les propriétaires, exonération sur la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties





MAEC Marais Charentais

Campagne 2023



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
INTERDÉPARTEMENTALE
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES



Le projet 2023-2027



62

▲ Contexte régionale

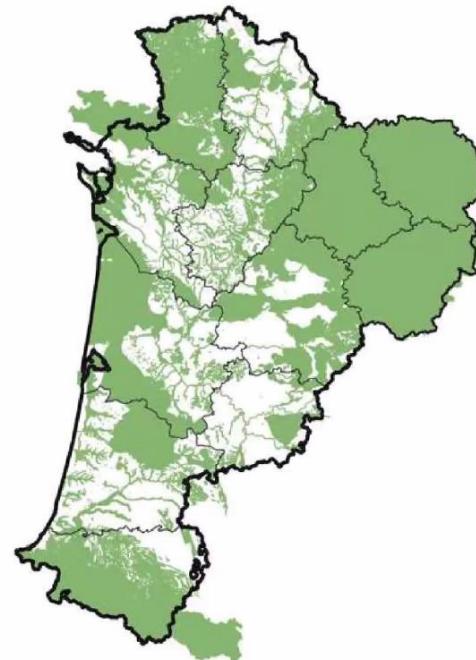
79 dossiers déposés auprès de la DRAAF Nouvelle Aquitaine :

- Enjeu Eau : 27 PAEC
- Enjeu Biodiversité : 42 PAEC
- Enjeu Zone intermédiaire : 1 PAEC
- Enjeu Elevage : 5 PAEC
- Enjeu Zone pastorale : 4 PAEC

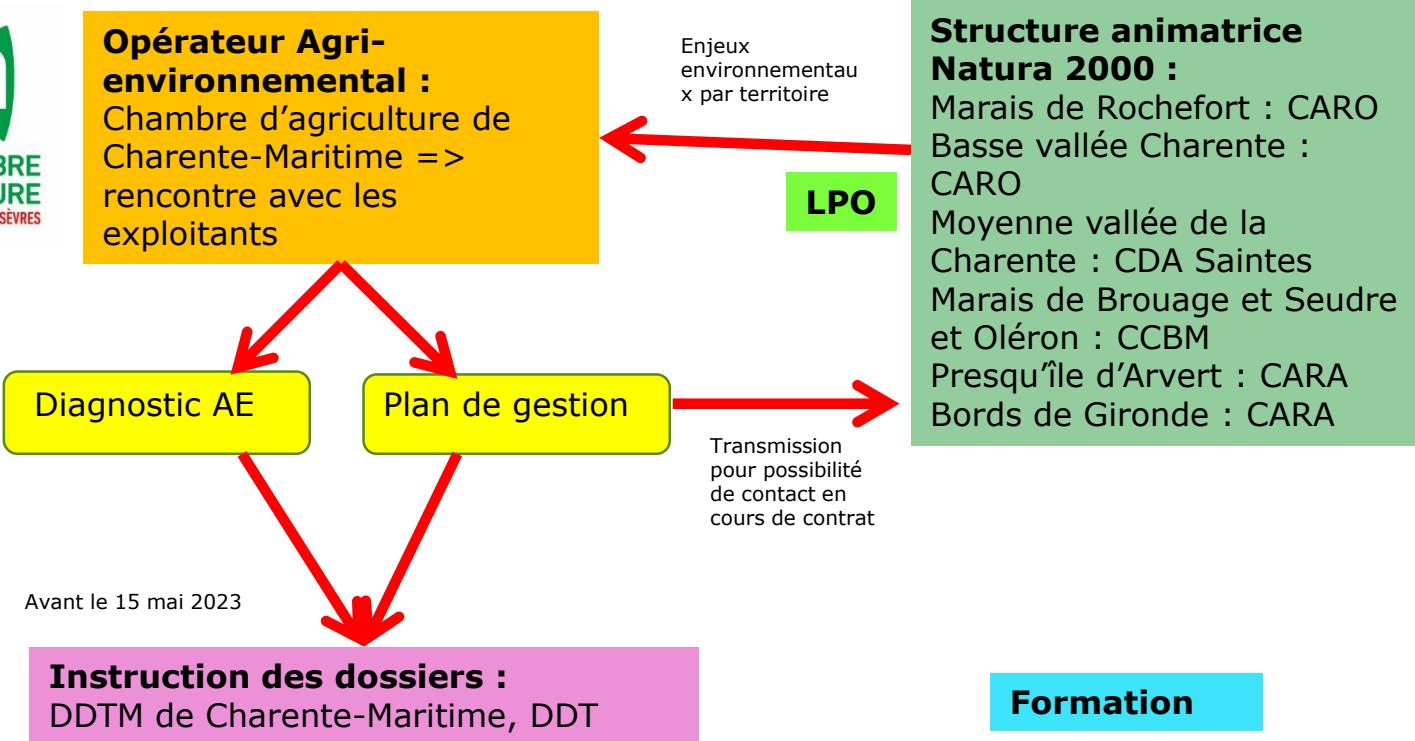
Budget régional MAEC 2023 : 117,5 M€
+ 11,1 M € soit 128,6 M€

Marais charentais : une enveloppe réservataire de 17,5 M € / besoin estimé de 18,6M €

Des critères de priorisation qui favorisent les éleveurs



▲ Une démarche impliquant les animatrices N2000





Premier bilan 2023





Surface par mesure - MACH 2023

Au 15 mai 2023 :
393 dossiers préparés

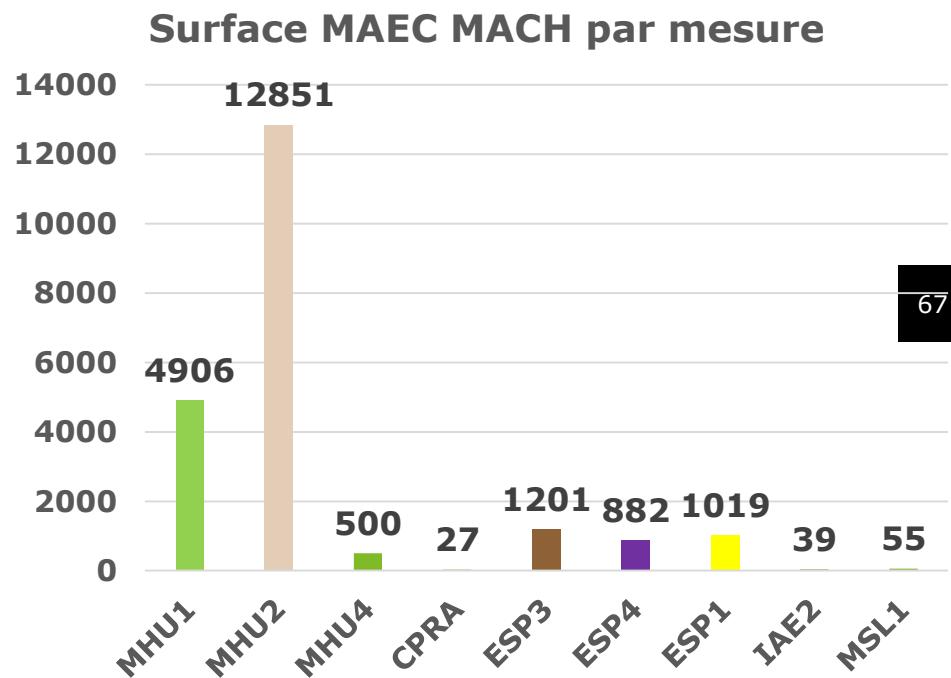
20 366 ha de prairie humide
couverts par **une demande de
MAEC** (MHU, CPRA, ESP3 et 4)

1019 ha en plus avec ESP1

39 mares



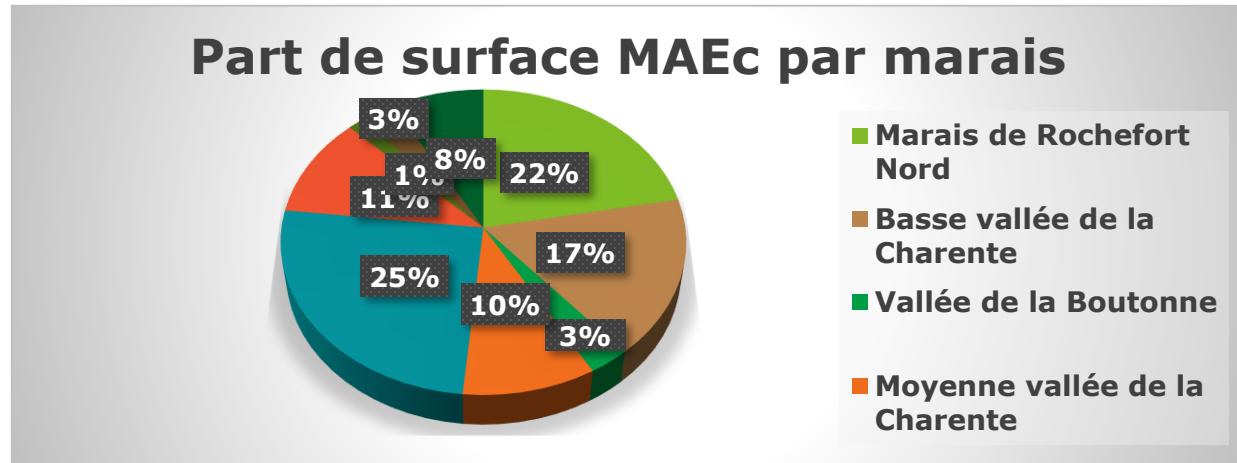
Au total avant instruction :
- **15 460 ha** sans fertilisation ni
phytosanitaires
- Plus de **2 000 ha** avec une date de
fauche ultérieure au 15 juin



Une forte mobilisation

Chiffres par secteurs de marais

Etat des demandes
avant instruction
ISIS

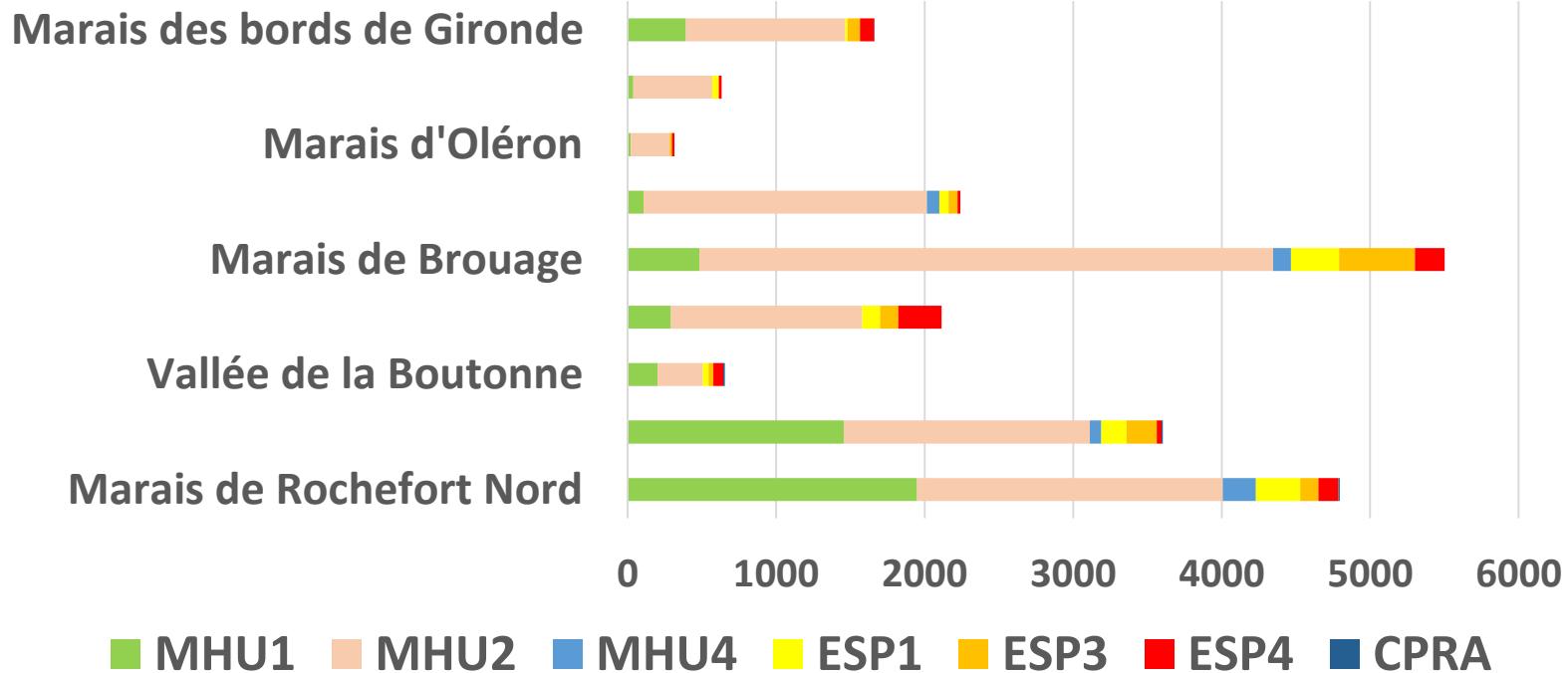


68

	MHU1	MHU2	MHU4	ESP1	ESP3	ESP4	CPRA	PP couverte
Marais de Rochefort Nord	1949	2059	223	297	123	136	9	4490
Basse vallée de la Charente	1455	1657	78	168	204	34	7	3428
Vallée de la Boutonne	201	305		39	32	67	10	605
Moyenne vallée de la Charente	292	1287		120	124	290		1993
Marais de Brouage	483	3864	120	323	511	201		5179
Marais de la Seudre	108	1907	84	62	60	19		2178
Marais d'Oléron	22	261			16	17		316
Presqu'île d'Arvert	38	533		42		21		592
Marais des bords de Gironde	393	1072		15	84	97	1	1646
								20427

▲ Répartition suivant les sites Natura 2000

Répartition des mesures par secteur de marais



▲ Comparaison 2021 / 2023

	Marais de Rocheford Nord		Basse vallée de la Charente	
	2021	2023	2021	2023
Nb de demandeurs	125	132	113	108
Surface MAEC	4 034 ha	4 490 ha	3 174 ha	3 428 ha

70



Une consolidation des surfaces MAEC par rapport à la fin de programmation
Un maintien du nombre d'élevage.

▲ Estimation des besoins budgétaires MACH

Des besoins estimés à hauteur de 4 014 000 € par an,
soit environ 20 M€

Enveloppe réservataire initiale :
17,5 M€ (soit 3,5 M€ /an)



Manque : 2,5 M € sur 5 ans
soit 500 000 € /an

71

Une contribution de l'AEAG sur le territoire de Brouage, grâce à la signature d'un contrat de territoire qui permet d'avoir une enveloppe réservataire de **19 875 000 €**. Soit de quoi couvrir les demandes après instruction, à l'exception peut-être des non-éleveurs et des notes 2-3.

(chaque PAEC a défini une grille de priorisation. Pour les marais charentais, les dossiers ont été classés suivant une note allant de 2 à 12 points.)



Usages des prairies sur les 5 ans

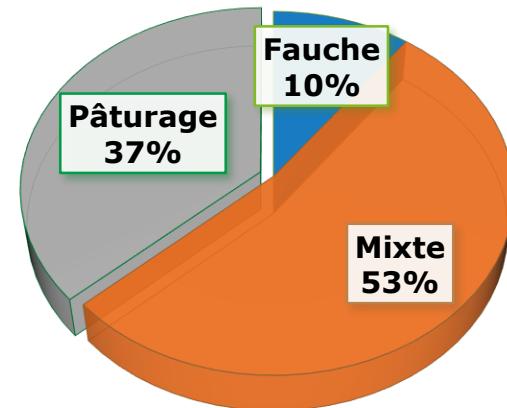
La réalisation des plans de gestion a été l'occasion d'identifier, parcellé par parcellé, les modalités d'usage. La synthèse réalisée sous SIG permet de dégager les chiffres suivants :

Surface mixte fauche/pâturage :
10 921 ha

Surface exclusivement fauchée :
2 080 ha

Surface exclusivement pâturée :
7 514 ha

**USAGE DES PRAIRIES
MACH**



72

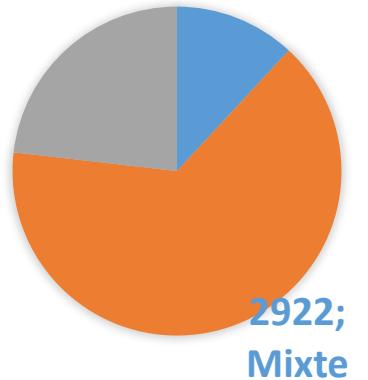
Première approche dans le cadre des MAEC sur la base des plans de gestion réalisés avec les exploitants.



Usages des prairies sur les 5 ans

ROCHEFORD NORD

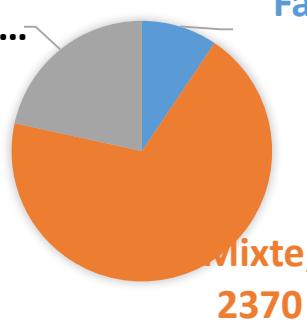
Pâture
e



BASSE VALLEE DE LA CHARENTE

Pâtureg...

Fauche;...



73

Perspectives

- Campagne 2024 : permettre la contractualisation des nouveaux demandeurs et tenir compte de l'évolution des exploitations
 - Un contexte budgétaire contraint pour 2024 à l'échelle régional (19 M€ à ce stade pour les MAEC surfacique NA),
- Phase d'accompagnement importante pour la mise en œuvre des formations obligatoires dans le cadre des MAEC
 - Proposition de dates à venir sur les 3 thématiques retenues :
 - Gestion agri-environnementale des PP de marais
 - Gestion du parasitisme et biodiversité dans les zones humides
 - Gestion des prairies et biodiversité

Participation des
animatrices Natura
2000

74

Merci de votre attention

- Mise en œuvre du processus de contractualisation

Outils Natura 2000 :
3 modalités d'engagement volontaire

Mesures contractuelles de gestion donnant lieu à financement

Milieux agricoles

Milieux non agricoles

Actions de gestion donnant lieu à des coûts de réalisation



Contrats Natura 2000 Agricoles
= Mesures Agri-
Environnementales et
Climatiques (MAEC)
Portage Chambre d'Agriculture

Contrats Natura 2000

- forestiers
- non agricoles – non forestiers

Mesures contractuelles de gestion valorisant des bonnes pratiques

Adhésion ouverte à tous les usagers du site

- Engagements conformes aux bonnes pratiques et aux recommandations définies par le DOCOB
- Pas de surcoût pour le signataire

Charte Natura 2000

Exonérations fiscales
Pour les propriétaires, exonération sur la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

Exemple de Charte N2000 à Saint Laurent de la Prée et Fouras

- Propriétaire privé
- Fermier
- Surface : 25,49 ha sur le site Estuaire et Basse Vallée de la Charente
- Accompagnement de la structure animatrice pour le montage du dossier

F03 PRAIRIES

Habitats d'intérêt communautaire
1410 - Prairies subhalophiles thermoatlantiques

Espèces visées au titre de la Directive Habitats
Cuvier des marais
Cistude d'Europe
Loutre d'Europe, "Renon d'Europe"
Bouleau noir, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin, Murin de Bechstein, Murin à oreilles écharnées, Minioptère de Schreibers

Espèces visées au titre de la Directive Oiseaux
Aligrette garzette, Busard St Martin, Busard cendré, Cigogne blanche, Échasse blanche, Guitte noire, Grande Aligrette, Hibou des marais, Héron pourpré, Pie grise écorcheur, Pluvier doré, Râle des genêts

Habitats d'espèces d'intérêt communautaire
Prairies humides eutrophes (code Cor 37.2)

Enjeux : Principale composante du paysage de la basse vallée de la Charente, les prairies présentent une biodiversité végétale remarquable et elles assurent de nombreuses fonctions pour la faune : reproduction, alimentation, repos, déplacement. Il s'agit ici de maintenir les pratiques permettant de conserver la richesse floristique de ces prairies et l'accueil de la faune associée.

ENGAGEMENTS
Je m'engage à :

- Maintenir la parcelle en état de prairie permanente et son exploitation par la fauche, broyage ou pâture. Ne pas rebrousser la prairie pour une mise en culture, ne pas niveler ni réaliser des travaux de drainage, ne pas réaliser de plantation (en dehors des haies ou alignements d'arbres entourant la parcelle dans le cas des marais bocagers).
Point de contrôle : contrôle sur place du maintien de la surface en prairie et de son exploitation par la fauche ou le pâturage.
- Ne pas modifier le système d'assainissement sur la parcelle. Conserver et ne pas remblayer les parties les plus basses, (mares et dépressions).
Point de contrôle : absence de remblai, absence de création de nouvelles nègues.
- Ne pas utiliser de désherbant chimique sauf façon localisée (chardons, ronces).
Point de contrôle : absence de traces d'utilisation de désherbant chimique.
- Ne pas faucher avant le 15 mai.
Point de contrôle : absence de fauche avant cette date.

RECOMMANDATIONS

- Refaire les fauches après le 15 juillet pour préserver les nichées et permettre la montée en prairie d'une plus grande partie des espèces prairiales.
- Pratiquer une fauche par bandes ou contre-jour permettant aux oiseaux de s'échapper vers la périphérie de la parcelle (cf. schéma dessous) en limitant la vitesse de fauche à 8 km/h.
- Ne pas dégrader la prairie par un surpâturage : il est préconisé que le chargement annuel moyen soit compris entre 0,6 et 1,4 UGB/ha.
- Privilégier les verninifuges non toxiques pouvant être utilisés sans risque de contamination pour la faune coprophage (ci-dessous, liste des verninifuges alternatifs à l'ivermectine).
- Limiter la fertilisation totale (minérale et organique) à 60 t/ha/an par éléments fertilisants (N,P,K), cela dans l'objectif de préserver la diversité floristique des prairies naturelles.

Charte « Prairies » - engagements

- Maintenir la parcelle en état de prairie permanente
 - Ne pas modifier le système d'assainissement sur la parcelle (ne pas remblayer les parties les plus basses (jâs, mares)).
 - Ne pas utiliser de désherbant chimique sauf de façon localisée
 - Ne pas faucher avant le 15 mai
- => Possible pour les surfaces « plafonnées » hors MAE

Engagement sur 5 ans



- Mise en œuvre du processus de contractualisation

1. Chartes

- En 2023, 4 nouvelles chartes N2000 ont été signées avec 4 agriculteurs (*pour un total de 96 ha en prairie et 29 ha de parcelles cultivées*).
AU TOTAL : Actuellement 126 ha engagés en charte sur les 2 sites

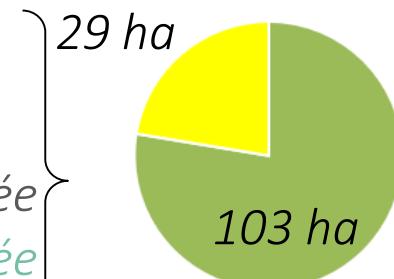
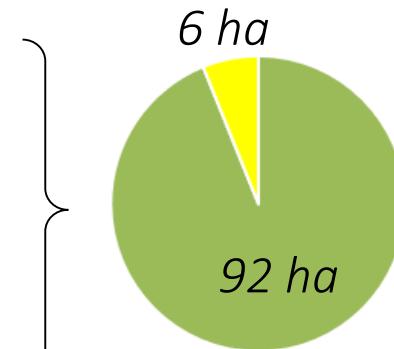
A noter que 3 autres chartes ont été réalisées avec 105 ha en attente de validation.

-Marais de Rochefort :

- 13 ha à Saint-Laurent-de- la-Prée
- 0,7 ha à Genouillé
- 80 ha à Breuil Magné
- 4,7 ha à Rochefort

-Estuaire et Basse vallée de la Charente :

- 17,4 à Fouras
- 96,5 ha à Saint-Laurent-de- la-Prée
- 19,2 ha à Saint-Laurent-de- la-Prée



■ F03 Prairie ■ F08 Parcelles cultivées



⇒ Certifications HVE ou AREA niveau 2 impose l'engagement de toute la SAU en Natura 2000

Carte de la localisation des parcelles en charte Natura 2000 en 2023 (uniquement celles validées)

Limite
communale



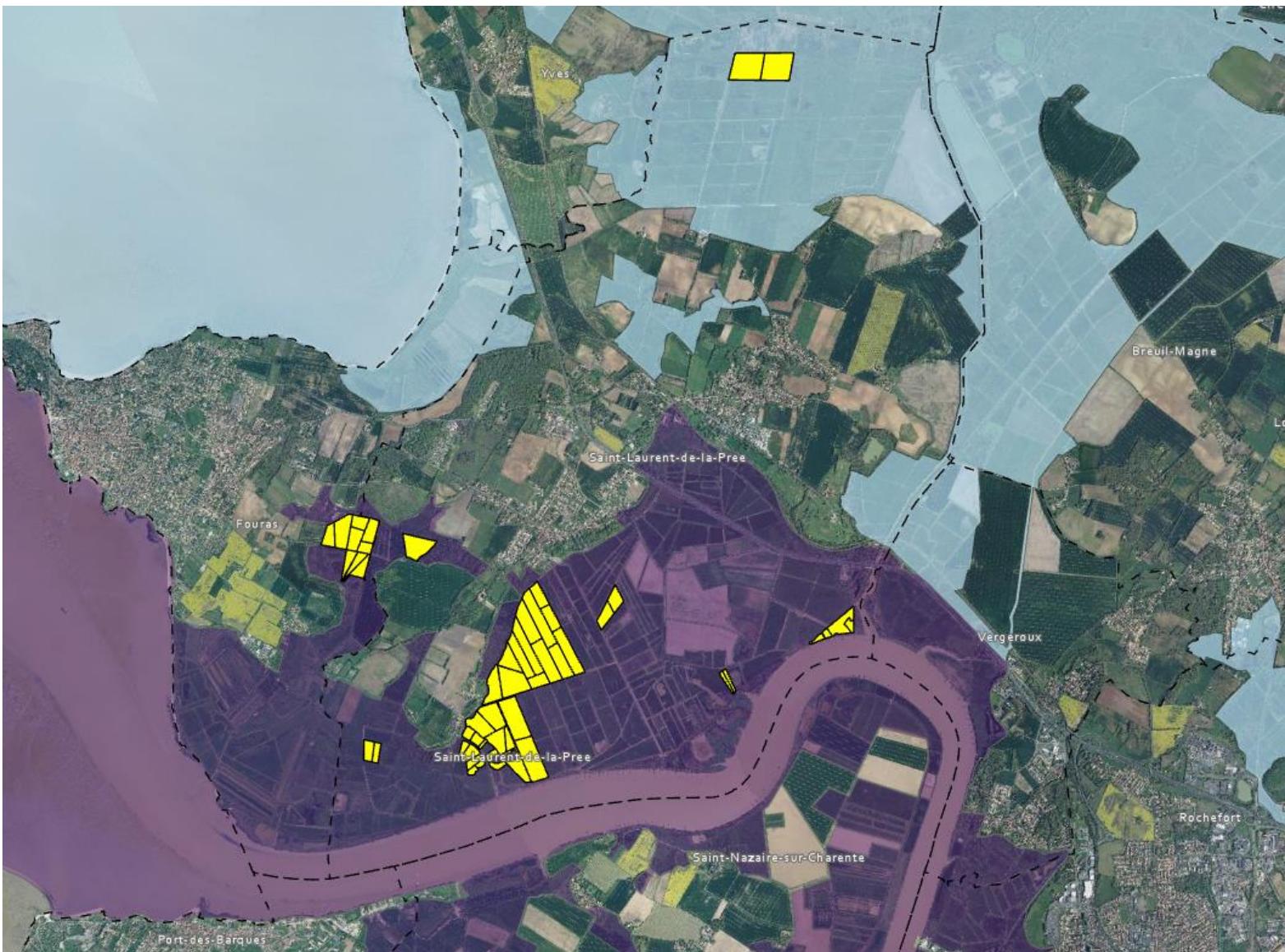
Parcelles
engagées en
charte N2000
en 2023



Site Natura
2000 Marais de
Rochefort



Site Natura
2000 Estuaire
et Basse Vallée
de la Charente



- Mise en œuvre du processus de contractualisation

Outils Natura 2000 :
3 modalités d'engagement volontaire

Mesures contractuelles de gestion donnant lieu à financement

Milieux agricoles

Milieux non agricoles

Actions de gestion donnant lieu à des coûts de réalisation



Contrats Natura 2000 Agricoles
= Mesures Agri-
Environnementales et
Climatiques (MAEC)
Portage Chambre d'Agriculture

Contrats Natura 2000

- forestiers
- non agricoles – non forestiers

Mesures contractuelles de gestion valorisant des bonnes pratiques

Adhésion ouverte à tous les usagers du site

- Engagements conformes aux bonnes pratiques et aux recommandations définies par le DOCOB
- Pas de surcoût pour le signataire

Charte Natura 2000

Exonérations fiscales
Pour les propriétaires, exonération sur la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties

- Exemple de contrats N 2000 : Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
 - Puy-du-Lac-

- Contrat ni agricole ni forestier
- Année de dépôt : 2023
- Propriétaire privé – 8 exploitants
- Coût : estimatif 120 000 euros TTC
- 80 % FEADER 20% Région

FAVORABLE SOUS RESERVES RETOUR ASP



- Exemple de contrats N 2000 : Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
 - Puy-du-Lac-

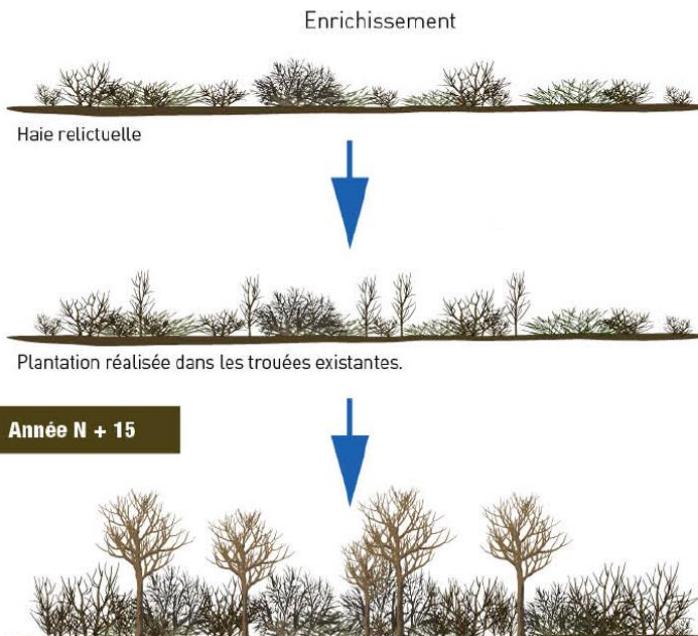
- Contrat ni agricole ni forestier
- Année de dépôt : 2023
- Propriétaire privé
- Coût : estimatif 120 000 eurosTTC
- 80 % FEADER 20% Région



Exemple de contrats N 2000 : Réhabilitation de la trame bocagère par plantations

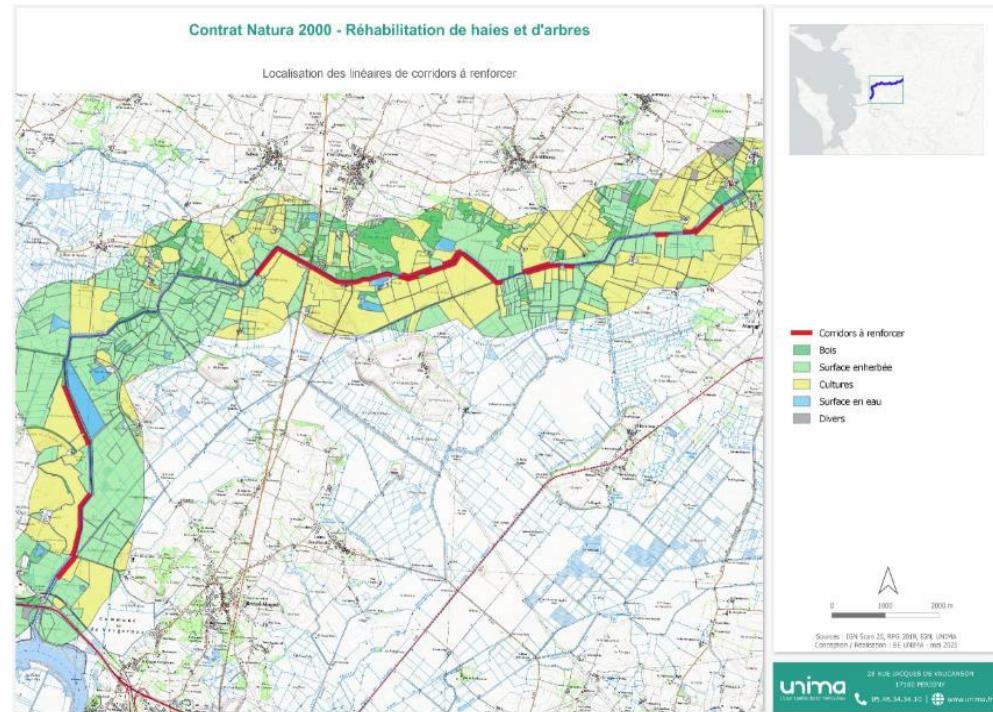
- Canal de Charras-

- Contrat ni agricole ni forestier
- 2023-2027
- CD 17 (gestion UNIMA)
- 4 635 mètres
- Coût : 76 432 €TTC
- Autofinancement CD17 à 20%



- Trois portions de haies en déclin
- 1 plan tous les 10 m
- Saint Laurent de la Prée, Ciré d'Aunis, Ardillières et Muron
- Suivi, entretien et arrosage programmés

VALIDE





Restauration de la ripisylve de la levée communale des Grenons

- Contrat ni agricole ni forestier
- Année de dépôt : 2022
- Commune de Loire les marais
- 600 m par an pendant 3 ans
- Coût : 32 135 €
- Autofinancement Commune à 20% - **21 000€ en 2023 en attente de remboursement**

EN COURS

- Ripisylve à renforcer + lutte contre le Baccharis
- Broyage ronciers et préparation sol (Aunis GD) + élimination plantes exotiques envahissantes (UNIMA)
- Plantation d'arbres et arbustes (pas de Frênes)
- Partenariat avec CD 17 (EVA) pour fourniture plants et protection
- Partenariat avec Lycée de la mer de Bourcefranc (Bac pro GMNF) pour plantations

Dans le cadre du programme EVA17 et d'un contrat Natura 2000, la commune de Loire-les-Marais va réaliser la



PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES
lundi 9 janvier 2023



EIN = Etude d'incidence Natura 2000

- Objectif : s'interroger dès la conception du projet sur les impacts potentiels sur les espèces et les habitats Natura 2000
- Principes
 - Réalisée par le porteur de projet
 - Engage la responsabilité du porteur de projet
 - Evaluation proportionnée au projet
 - Réunion le plus en amont possible du dépôt de dossier à la DDTM

⇒ 49 projets

accompagnés en 2023

(certains ont fait l'objet d'une demande de compléments
et d'autres n'ont pas abouti)

NB : La fiche cantonale (protocole marais) vaut EIN



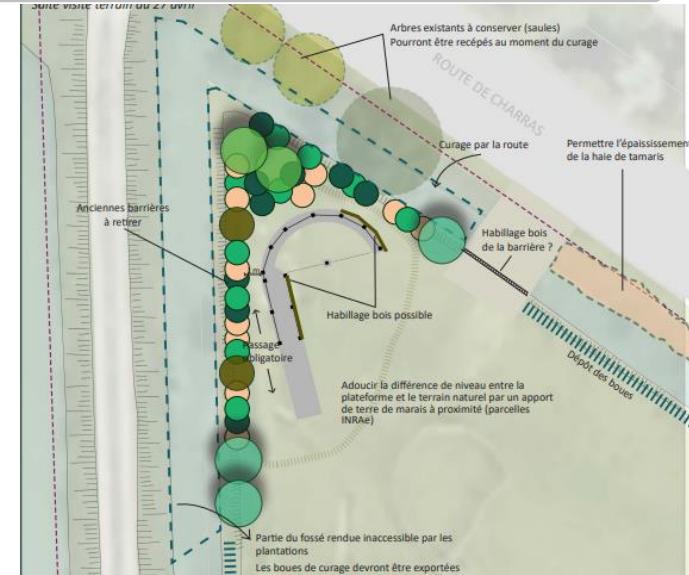
En 2023 guide travaux marais avec la DDTM



EIN = Etude d'incidence Natura 2000

- Quelques exemples
 - Estuaire et Basse vallée

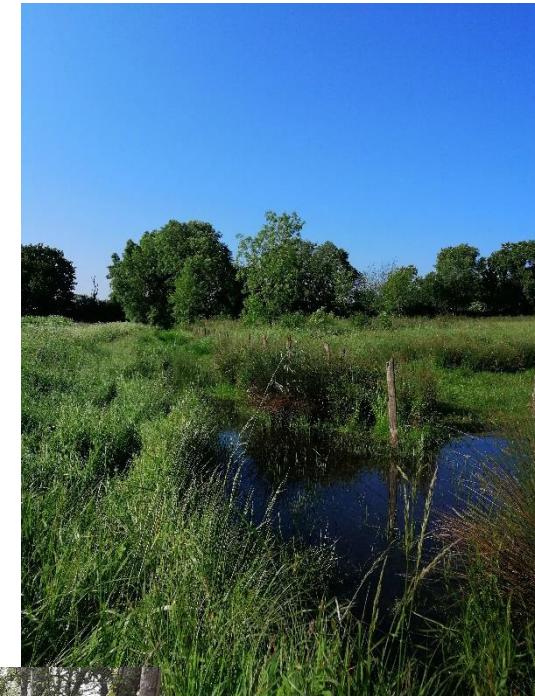
- Parc de contention INRAE (en lien avec paysagiste de la CARO)
- Accompagnement réfection carrelet à St Laurent de la Prée
- Manifestation parcours course Château roche courbon
- Mise en place d'un écocompteur (Île Mme)



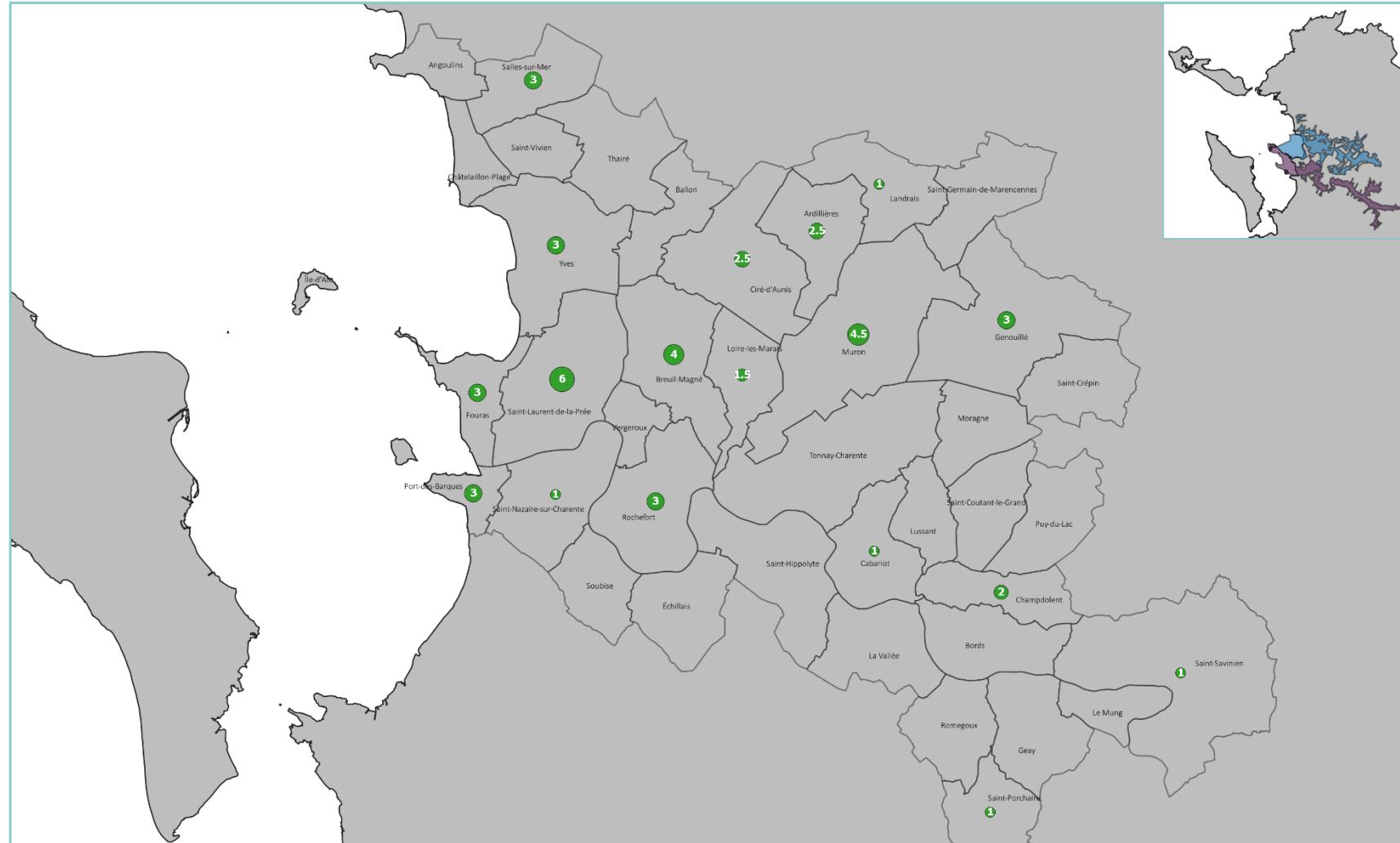
EIN = Etude d'incidence Natura 2000

- Quelques exemples :

- Suivi des travaux pour 6 associations syndicales de marais
- Piquetage de routes, de levées (5 chantiers)
- Entretien de la végétation avant curage
- Déplacement ou travaux sur tonne chasse existante
- Réfection ouvrages hydrauliques (Charras)
- Extension STEP avec Zone de rejet végétalisée en N2000



*Nombre d'études d'incidences Natura 2000 (EIN)
par communes en 2023*



Légende

Département de la Charente-Maritime
Limite communale

Sites Natura 2000

Marais Nord de Rochefort
Estuaire et Basse Vallée de la Charente

Nombre d'étude d'incidences N2000 par communes en 2022

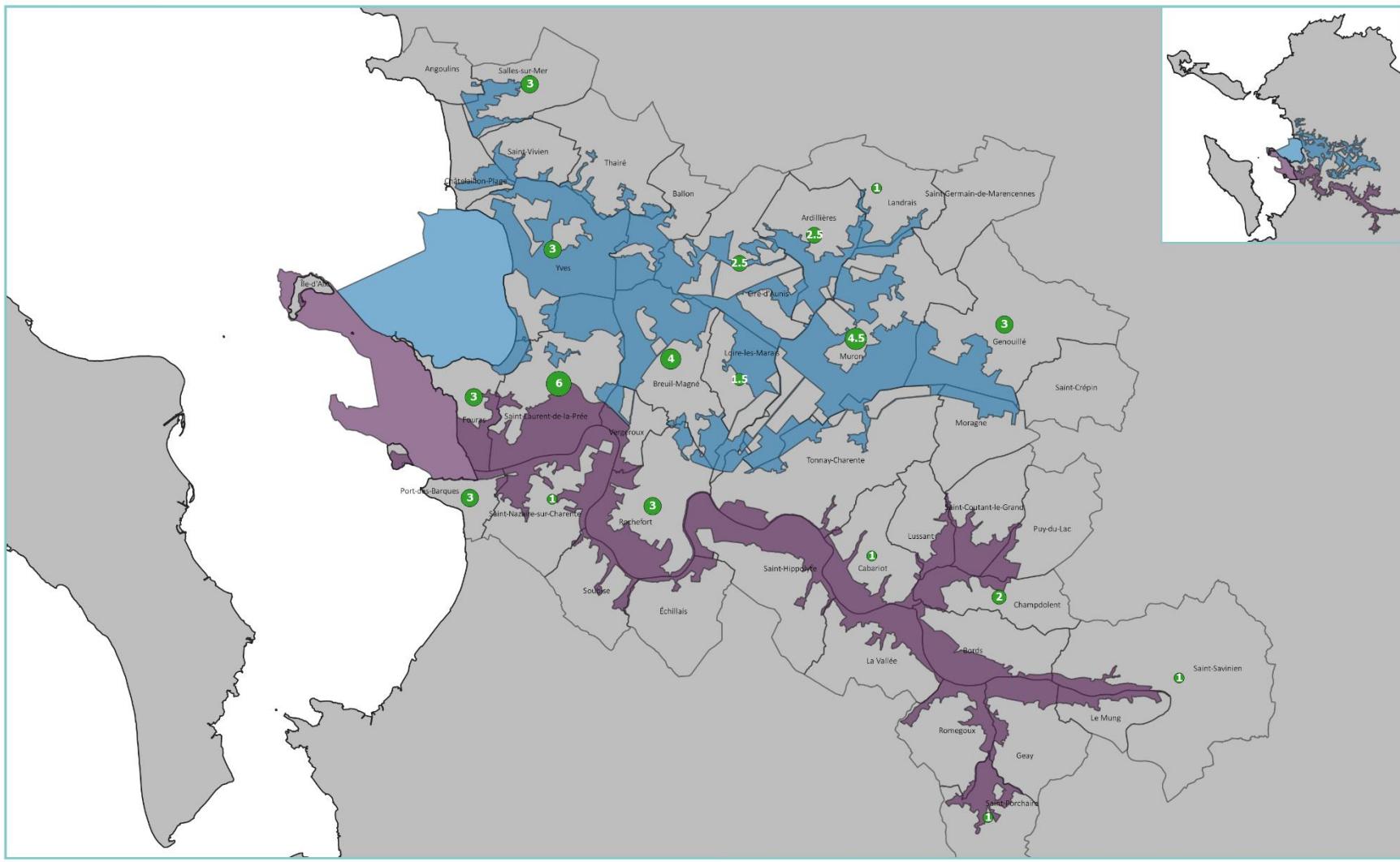


0

5

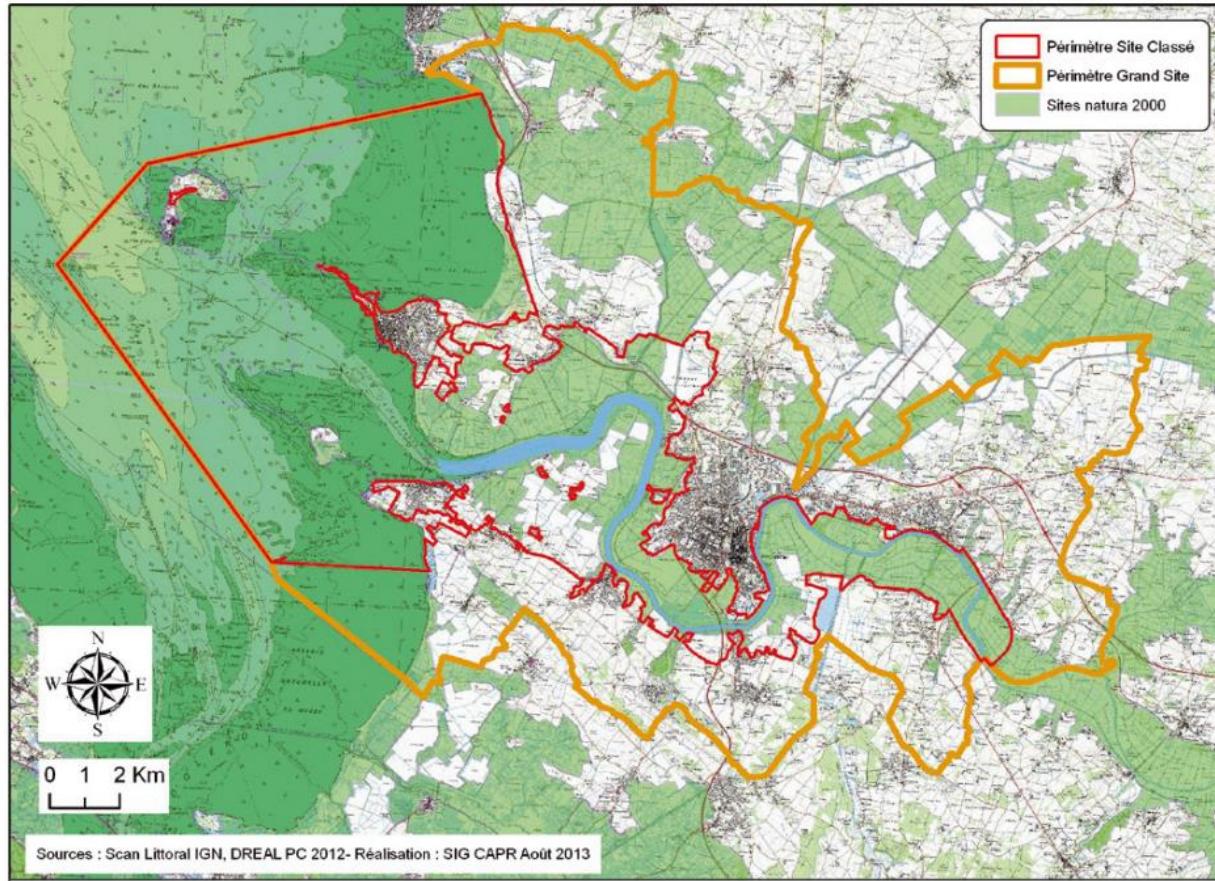
10 km
Sources : ADMIN-EXPRESS IGN, Natura 2000, CARO
Réalisation : CARO N2000, décembre 2023

*Nombre d'études d'incidences Natura 2000 (EIN)
par communes en 2023*



CHANGEMENT DE LA REGLE SITE CLASSE depuis 1^{er} janvier 2023

Si votre projet est situé en site classé,
ET en dehors du périmètre Natura 2000
=> l'EIN n'est plus à fournir.



- Statistiques

Années	Nombre d'EIN	Variation interannuelle	Nombre EIN cumulées
2019	38	+ 32 %	
2020	56	- 32 %	
2021	38	+ 38 %	
2022	62	- 20 %	
2023	48		194 Diminution expliquée changement de la règle site classé

- Nombre d'EIN par Site N2000 :

Sites N2000	Nombre d'EIN	Nombre en site classé	Nombre en protocole marais
Estuaire et Basse Vallée de la Charente	20	14	11
Marais Nord de Rochefort	27	2	18
Les deux	1	1	0

Nous avons accompagné 66 % des EIN déposées en DDTM

- EIN par thématiques sur les 2 sites Natura 2000

Thématiques	Pourcentage 2020	Pourcentage 2021	Pourcentage 2022	Pourcentage 2023
Travaux	35,7	15,8	17,7	
Hydraulique	25	26,3	22,6	52,1
Loisirs	7,1	5,3	/	6,3
Travaux AOT	7,1	5,3	8,1	8,3
Travaux en site classé	5,4	26,3	9,7	2,1
Manifestation	3,6	5,3	8,1	4,2
Plantation	3,6	2,6	/	
Tourisme	3,6	2,6	14,5	2,1
Chasse	1,8	/	/	2,1
Fossé	1,8	/	/	
Industrie	1,8	/	/	
Protection contre les inondations	1,8	/	/	
Travaux hydrauliques	1,8	/	/	
Urbanisme	/	10,5	12,9	4,2
Entretien de la végétation	/	/	4,8	16,7
Qualité de l'eau	/	/	1,6	

- EIN par thématiques et par sites N2000

Thématiques	Pourcentage 2023 pour le site Estuaire et Basse Vallée de la Charente	Pourcentage 2023 pour le site Marais Nord de Rochefort
Travaux	/	4
Hydraulique	55	54
Travaux AOT	20	/
Travaux en site classé	5	/
Manifestation	10	/
Tourisme	5	/
Urbanisme	5	4
Entretien de la végétation	/	25
Qualité de l'eau	/	/
Chasse	/	4
Loisirs		11



Lié au site classé

Plus value environnementale des projets

- Préconisations sur des périodes d'intervention (en dehors 1^{er} avril 30 juin)
- Etudes complémentaires (expertise acoustique, zones humides, faune-flore)
- Conseils auprès de particuliers
- Traitement des invasives
- Préconisations espèces à planter



Conseils entretien végétation
particulier peupleraie
(Ardillières - Landrais)



Repérage terriers avant piquetage
pour protocole Vison (Ciré)

Plus value environnementale des projets :
Traitement végétation avant curage



Endiguement dans les marais de Muron – Saint Louis en réaction aux inondations



=> Risque de créer un précédent

01 Projet 2024

Projet d'agrivoltaïsme en Natura 2000 – Quel encadrement ?





13 octobre 2023
Formation aux agents
communaux de l'île Madame



FICHE DE GESTION N°1 :
MAINTIEN DE FENÊTRES PAYSAGÈRES

DESCRIPTIF



COMPARATIF AVANT / APRÈS TRAVAUX

Fenêtre paysagère à conserver sur le fort de l'île Madame.



- Appels à projets DREAL pour mise à jour des DOCOB

- Suivis écologiques en 2023 :

- Suivi sur la cistude (non abouti) multi-sites Natura 2000
- Suivi piscicole marais Nord de Rochefort -CAPENA



Suivi piscicole (CAPENA)



Cistude



Appel à projet Natura 2000

Suivi piscicole des marais de Rochefort 2023

Présentation des résultats



Origine du projet

Appel à projet :

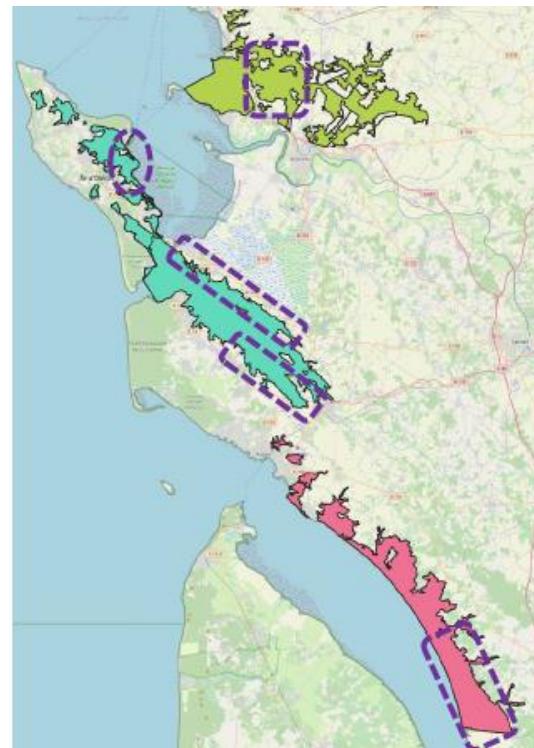
« Amélioration des connaissances naturalistes **sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire** de la région Nouvelle-Aquitaine en site Natura 2000 ».

- marais et estuaire de la Seudre et marais oléronais
- marais de Rochefort
- marais et falaises des coteaux de Gironde

=> Demande des animatrices Natura 2000 de répondre à cet appel à projet de façon coordonnée.

=> Proposition de la **Fédération de Pêche de la Charente Maritime** et de **CAPENA** pour réaliser une amélioration des connaissances piscicoles.

=> permettre **d'estimer la contribution de ces milieux à l'équilibre, la richesse et la diversité des peuplements piscicoles.**





Présentation du projet

Objectif : Caractériser le peuplement piscicole des marais (sur les parties fossés et chenaux)

Les étapes du projet

- 2021 : Enquête pêcheurs (enquête en ligne)
- 2022 : Inventaire piscicole au verveux sur stations Seudre et Oléron
- **2023** : Inventaires piscicoles au verveux sur côtières girondines et **Rochefort Nord**
- Fin 2023 : rapport global et présentation



Suivi piscicole des marais de Rochefort

Introduction

- 13 000 hectares et 150 km de réseaux hydrauliques
- Absence de connaissances sur la faune piscicole
- Etude globale avec les marais de la Seudre et les Côtiers Girondins



2 Volets : -> Enquête pêcheur
 -> Suivi piscicole





Suivi piscicole des marais de Rochefort

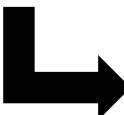
Enquête pêcheur

L'enquête pêcheur

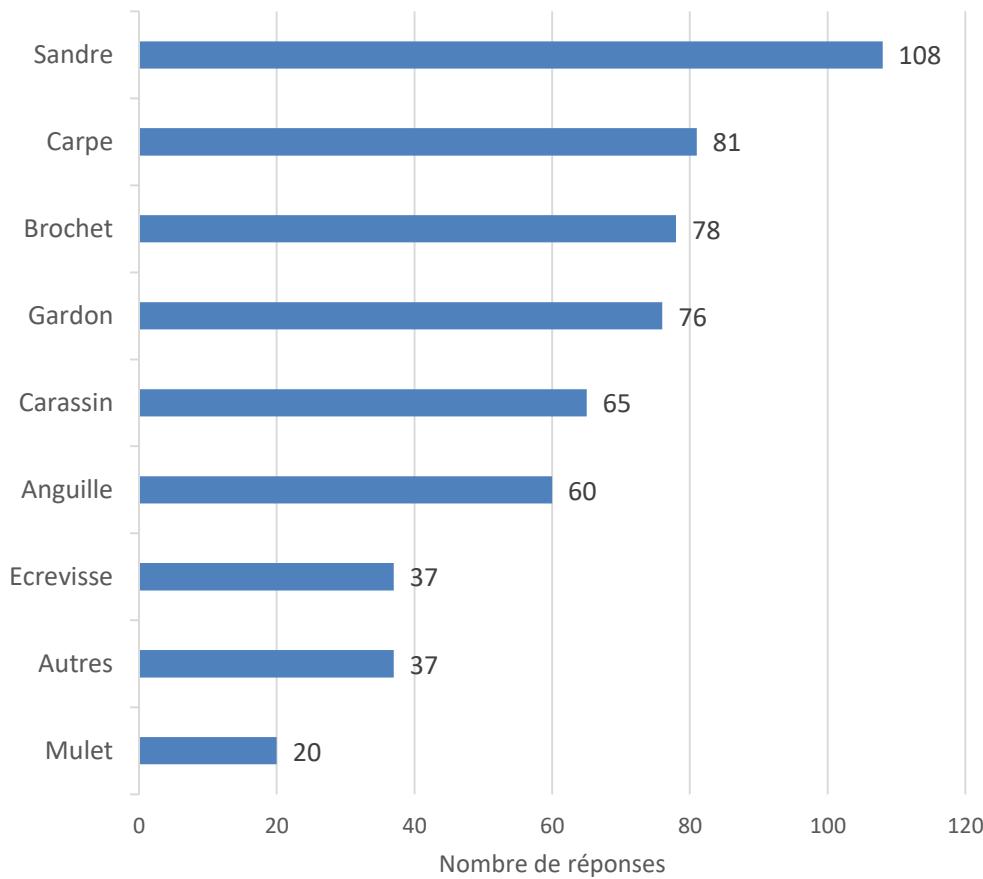
- Enquête en ligne réalisée du 13 octobre 2021 au 31 janvier 2022
- 352 réponses de pêcheur au total
- 91% des pêcheurs pratiquent la pêche en marais au moins une fois par an



L'enquête pêcheur

- 91% des pêcheurs pratiquent la pêche en marais au moins une fois par an
**Forte demande pour la pêche en marais**
- **Sandre (58%), Carpe (44%) et Brochet (42%)** sont les espèces les plus recherchées

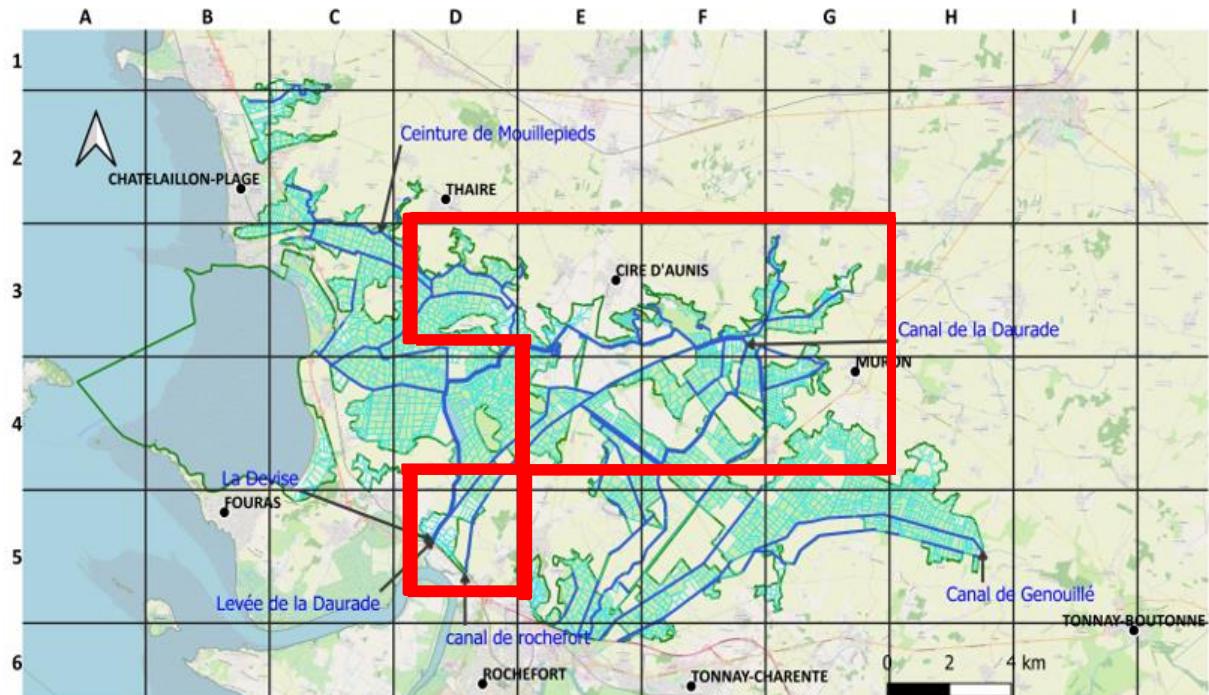
Quelle(s) espèce(s) ciblez-vous ? (188 réponses)



Suivi piscicole des marais de Rochefort

L'enquête pêcheur

- 45% des pêcheurs sondés pratique la pêche dans les **marais de Rochefort**
- Secteurs les plus fréquentés (en rouge)
- Les gros canaux ciblés prioritairement : **la Devise** et **Canal de la Daurade**



Réalisation : FDAAPPMA 17, 2021

crédits :
BD Carthage V2.0 et BD Topage - IGN France,
© les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL

Légende

- Site Natura 2000 - Projet
- Principaux cours d'eau et canaux
- Autre réseau hydrographique

Maillage 4 km du secteur du marais de Rochefort



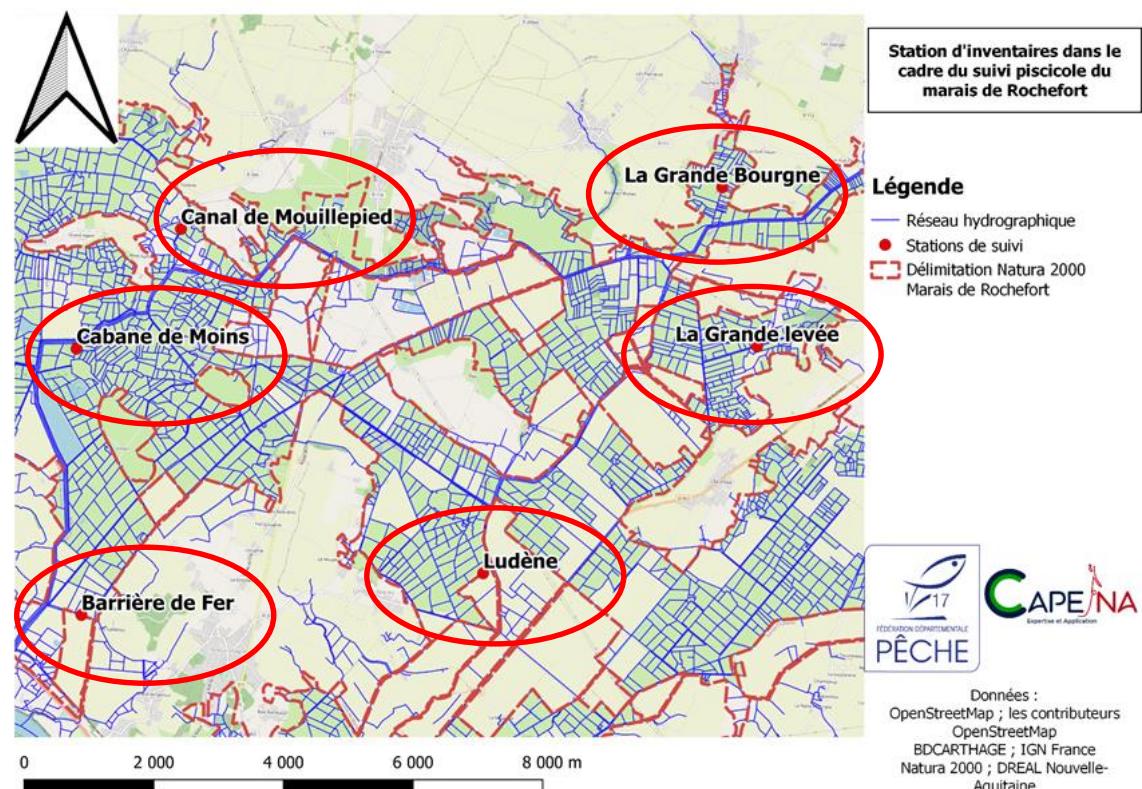
Suivi piscicole des marais de Rochefort

Suivi piscicole 2023

Suivi piscicole des marais de Rochefort

Matériels et méthodes

- Suivi réalisé en mai-juin 2023
- 6 stations inventoriées
- 3 types de réseaux (primaire, secondaire, tertiaire)





Suivi piscicole des marais de Rochefort

Matériels et méthodes

- Méthode de pêche passive par **verveux**
- Pose de 12h
- 3 relèves successives/site
- Biométrie pour chaque individu (taille, biomasse, espèce)
- Mise en place de flotteurs pour les mammifères (loutre/vison)
- *Idem « suivi piscicole Brouage de 2021-2022 »*



Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

- 18 espèces piscicoles et 1 espèce astacicole (Ecrevisse de Louisiane)
- 1 710 poissons capturés (32,2 kg)
- Entre 6 et 15 espèces piscicoles retrouvées par station



Perche (*Perca fluviatilis*)



Brème (juvénile) (*Abramis brama*)



Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)

Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

Espèces présentes sur le marais (exemples)

- 2 espèces migratrices (Anguille européenne, Mulet porc)
- 3 carnassiers emblématiques (Brochet, Sandre, Perche commune)
- 1 espèce protégée à l'annexe II de la directive Habitat (Bouvière)
- 3 Espèces Exotiques Envahissantes (Poisson-chat, Perche soleil, Pseudorasbora)



Poisson-chat
(*Ameiurus melas*)



Perche soleil
(*Lepomis gibbosus*)



Pseudorasbora
(*Pseudorasbora parva*)



Anguille européenne (*Anguilla anguilla*)



Brochet (*Esox lucius*)



Bouvière (*Rhodeus amarus*)

Résultats

Espèces fréquemment capturées

- Anguille européenne (6/6)
- Carassin argenté (6/6)
- Poisson-chat (6/6)
- Perche soleil (5/6)
- Pseudorasbora (5/6)
- Gardon (4/6)
- Gambusie (4/6)



Garassin argenté (*Carassius gibelio*)



Gardon (*Rutilus rutilus*)



Gambusie (*Gambusia holbrooki*)

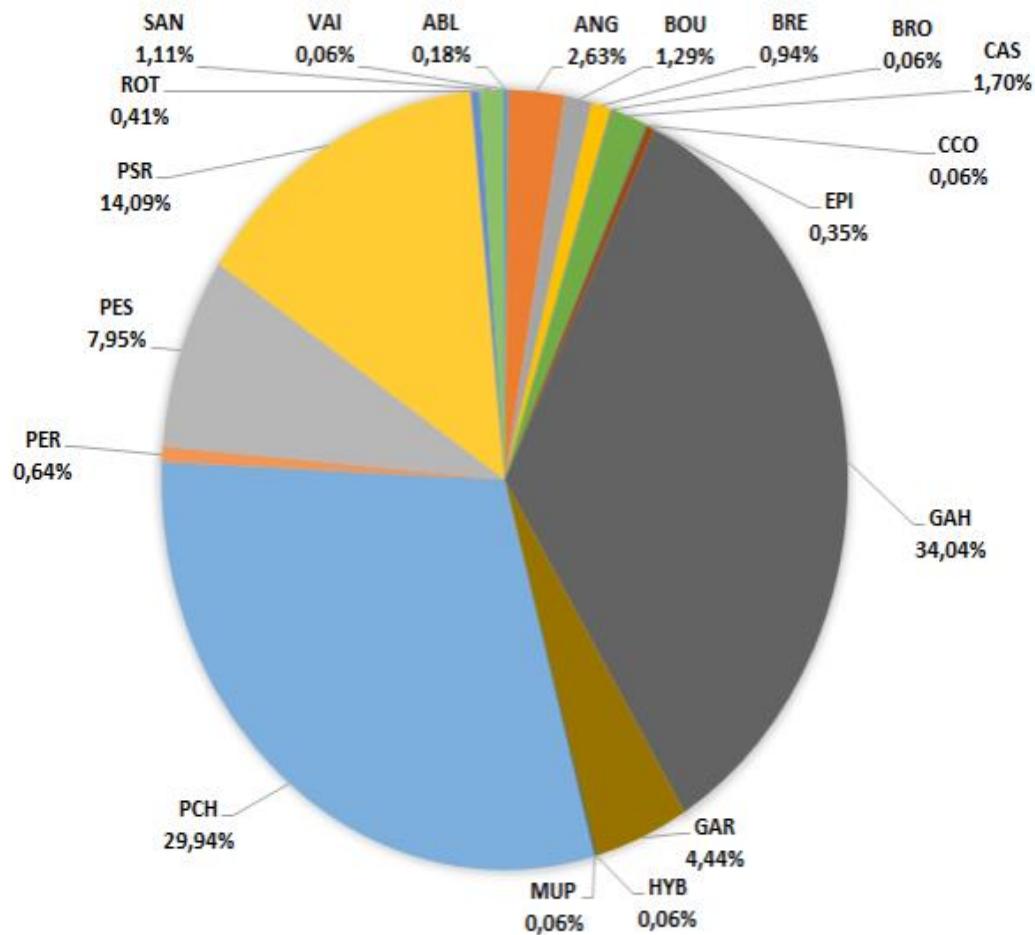
Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

Effectifs

Espèces dominantes (en effectif) :

- Gambusie (582 indiv.)
- Poisson-chat (512 indiv.)
- Pseudorasbora (241 indiv.)
- Perche soleil (136 indiv.)
- Gardon (76 indiv.)

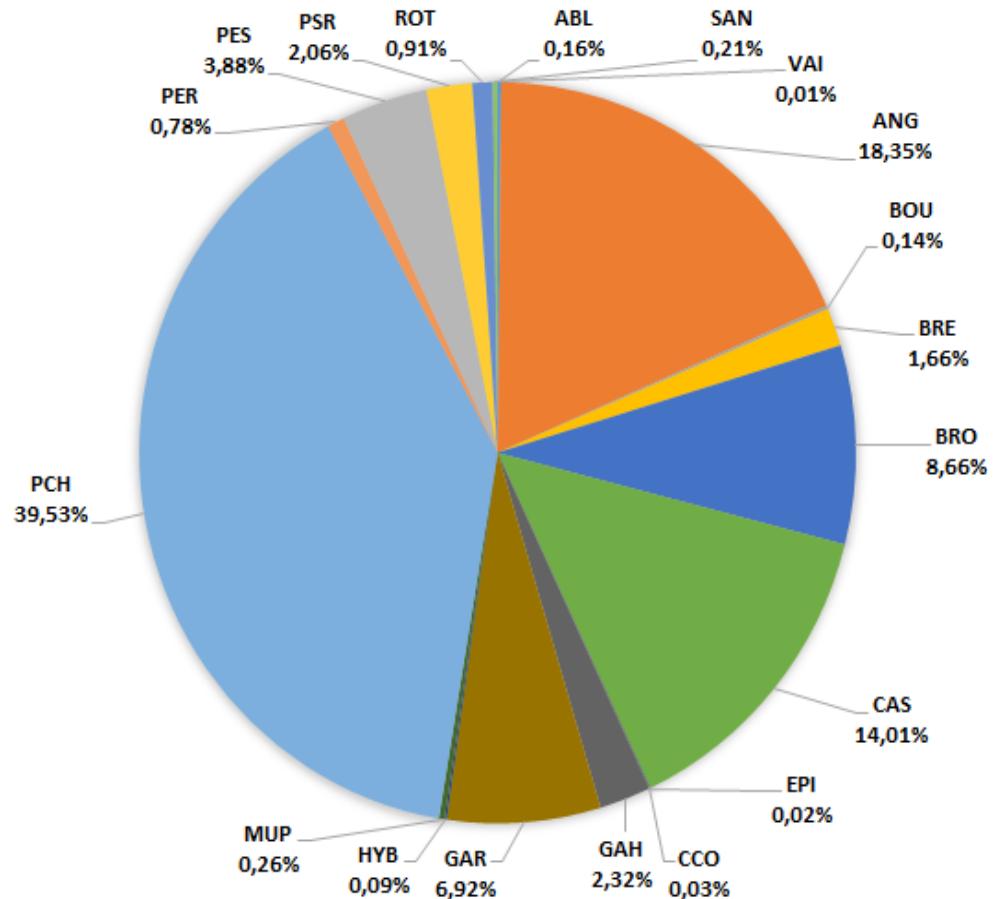


Résultats

Biomasses

Espèces dominantes (en kg) :

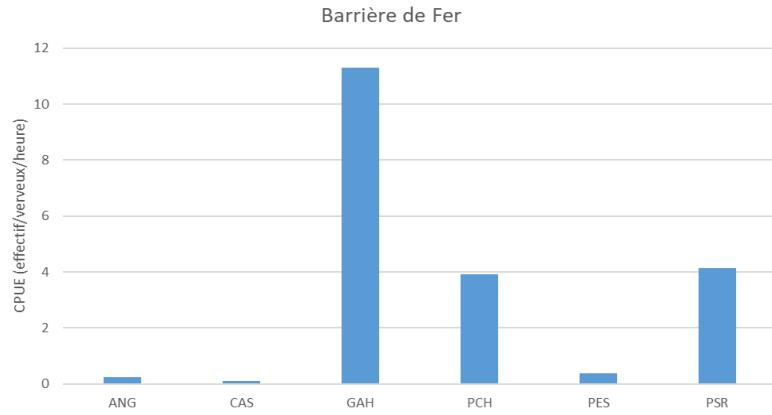
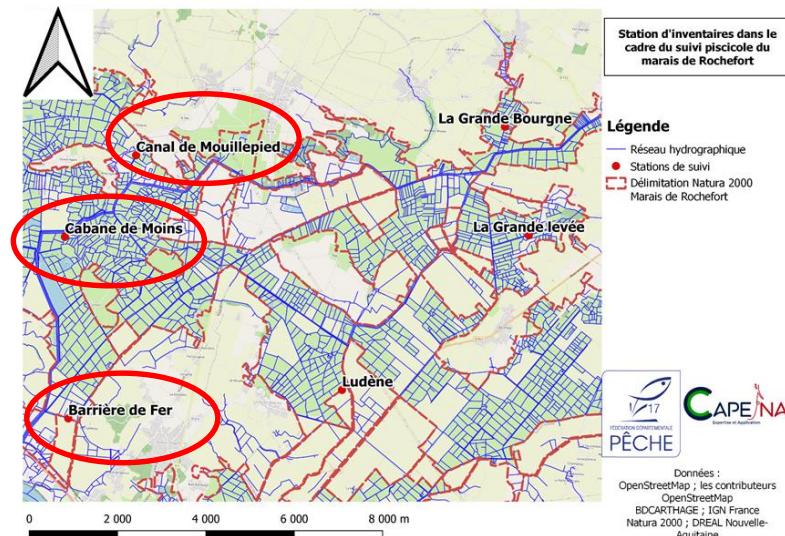
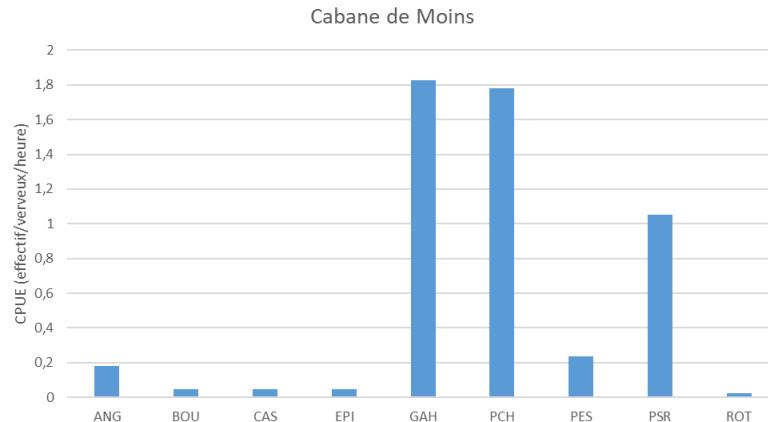
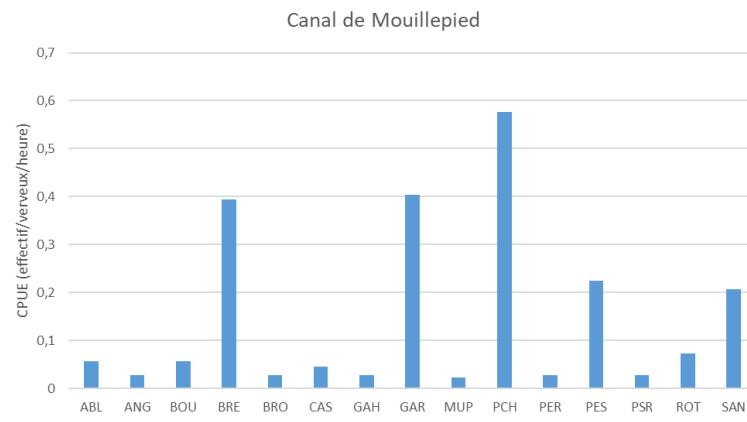
- Poisson-chat (12,7 kg)
- Anguille (5,9 kg)
- Carassin argenté (4,5 kg)
- Brochet (2,7 kg)
- Gardon (2,3 kg)



Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

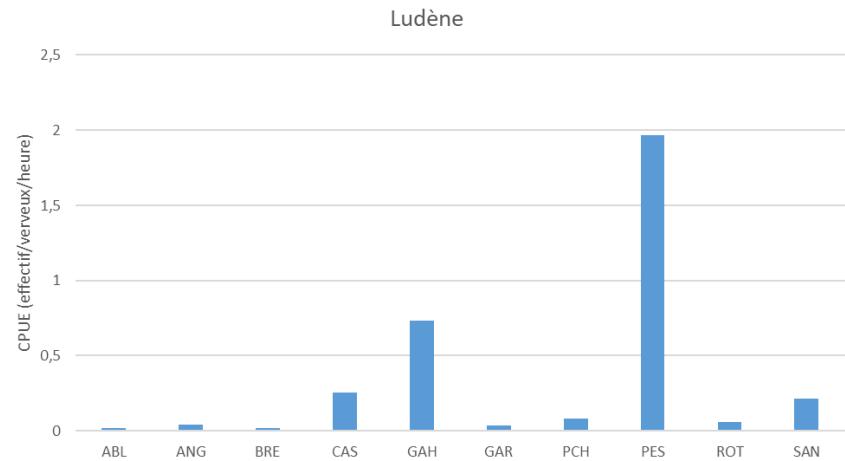
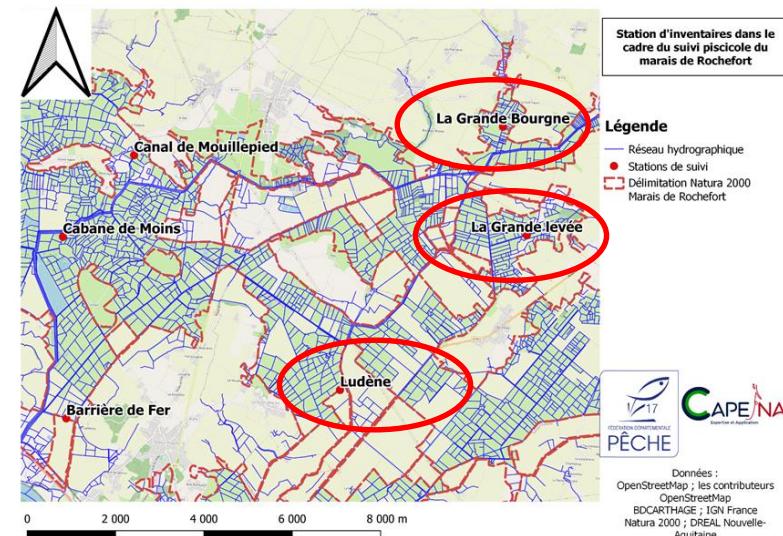
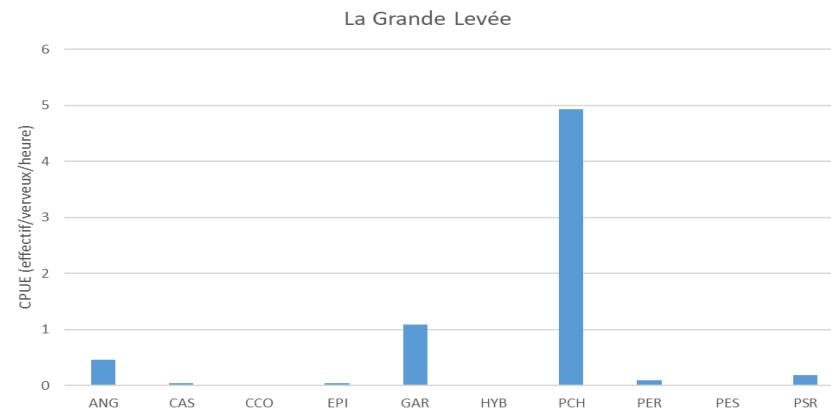
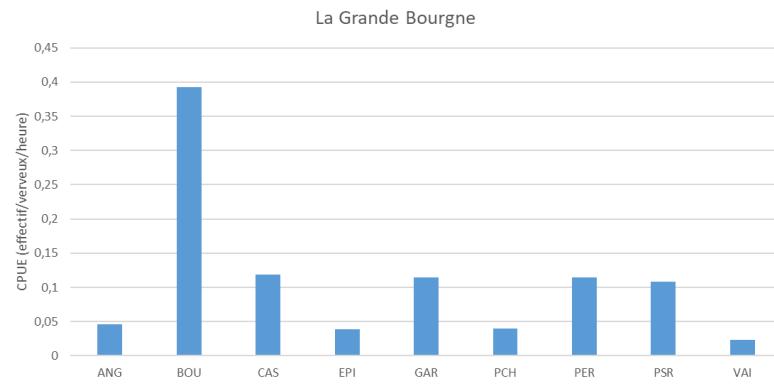
Capture Par Unité d'Effort (individus/verveux/heure)



Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

Capture Par Unité d'Effort (individus/verveux/heure)



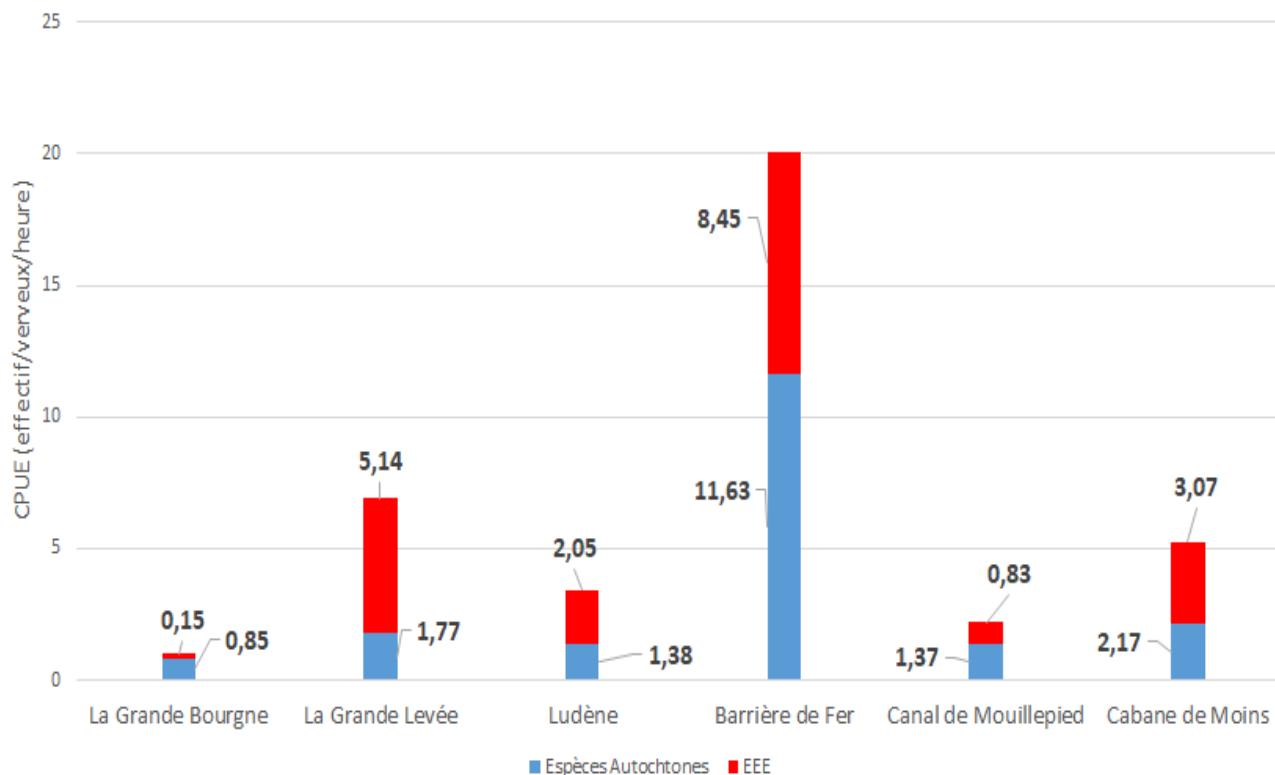
Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

Capture Par Unité d'Effort (individus/verveux/heure)

- Forte hétérogénéité entre les stations (de 1 à 20 individu/heure)

• Forte hétérogénéité
Espèces autochtones/Espèces Exotiques Envahissantes



Suivi piscicole des marais de Rochefort

Résultats

Réseau primaire

(exemple : Canal de Mouillepied)

Hauteur d'eau élevée (plus d'espace et d'habitats)

-> plus forte richesse (15 espèces) et plus forte diversité spécifique

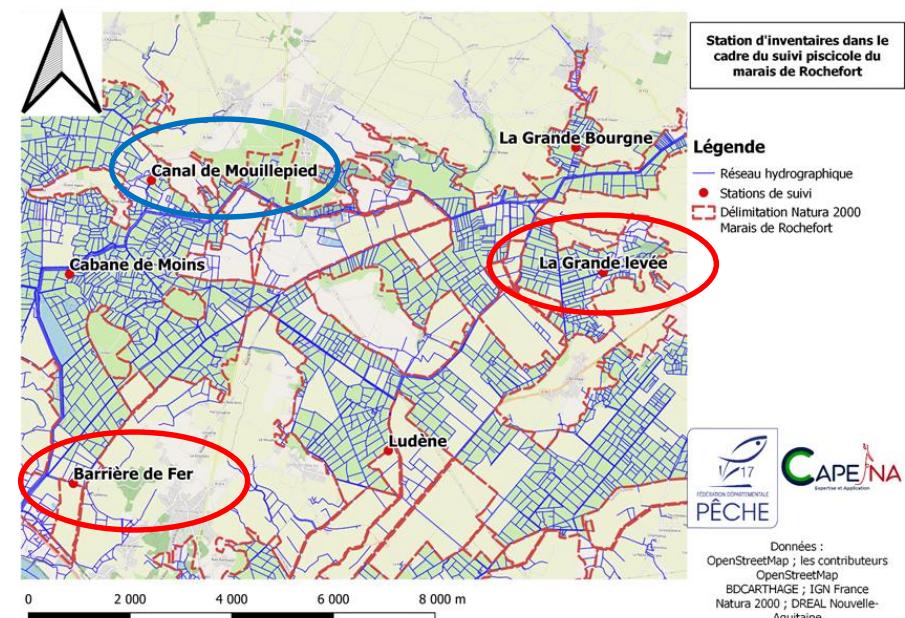
Réseau tertiaire et secondaire

(exemple : La grande levée)

Souvent très envasés (faible hauteur d'eau)

-> Faible richesse

-> Surabondance de poissons-chats (dominance des espèces tolérantes aux faibles concentrations en oxygène)



Données :
OpenStreetMap ; les contributeurs
OpenStreetMap
BDCARTHAGE ; IGN France
Natura 2000 ; DREAL Nouvelle-Aquitaine

Conclusion

- Peuplement d'espèces communes de marais retrouvées (18 espèces) à l'*exception de le carpe commune (présente que sur 1 seul site)*
 - Gestion hydraulique importante pour l'accès aux zones de frayères pour la carpe (peu profondes)
- Nombre d'espèces équivalent sur **Brouage** (19 espèces et 15 espèces similaires)
 - Espèces **en plus** dans le Marais Rochefort : ablette, vairon, bouvière (Intérêt communautaire)
 - Espèces **non présentes** en Marais de Rochefort : silure, black-bass, gobie





Conclusion

- Richesse spécifique importante
- Peuplements différents en fonction du réseau hydraulique
- Anguille présente sur toutes les stations
- Fortes captures d'espèces exotiques envahissantes (risque de déséquilibre biologique)



Merci pour votre attention



05 Questions diverses



*Avez-vous des
questions ?*

Merci de votre participation



Centre Technique Municipal (CTM)
rue Louis Vaudreuil
17300 ROCHEFORT



Léna RABIN

Margaux NICOU

Animatrice N2000
Marais de Rochefort
l.rabin@agglo-rochefortocean.fr
Tél : 05 46 82 67 02
Port : 06 07 18 63 78

Animatrice N2000
Estuaire et Basse Vallée de la Charente
m.nicou@agglo-rochefortocean.fr
Tél : 05 46 82 67 03
Port : 06 72 60 22 70

ABONNEZ-VOUS

